



adapei 33

Rapport de Gestion 2021

Pour une société inclusive et inventive où chaque personne est actrice de son parcours et trouve les moyens de vivre la vie qu'elle souhaite, au mieux de son handicap.

Sommaire

Edito du Président.....	p. 4
Qui sommes-nous ?	p. 5
- Notre vision.....	p. 5
- Nos missions.....	p. 6
- Nos valeurs	p. 6
- Les membres du Bureau au 31/12/21.....	p. 7
- Les membres du Conseil d'Administration au 31/12/21.....	p. 7
- Les Délégués à l'Action Associative.....	p. 8
- Les membres du Comité de Direction.....	p. 9
- Les directeurs et directeurs adjoints d'établissements	p. 9



Rapport
d'activité

p 11



Rapport
financier

p 59



Rapport
d'orientation

p 75



Philippe Béguerie
Président

Chères personnes accompagnées, Chères familles, Chers professionnels,

Notre Assemblée générale vient clôturer une année 2021 encore difficile du fait de la pandémie. Une année exigeante, fatigante, contrariante tant pour les personnes accueillies que pour leur famille et les professionnels.

Que chacun soit vivement remercié pour sa patience, sa capacité d'adaptation et son engagement.

Les valeurs solides de notre Adapei nous ont permis de traverser ce moment avec des risques contrôlés et un accompagnement maintenu au mieux. Merci à tous.

Pour témoigner de sa reconnaissance envers l'engagement des professionnels, l'association a fait le choix d'attribuer une prime à l'ensemble des salariés, y compris les salariés des entreprises adaptées, pour un montant de 540 000 €.

Je profite de ces lignes pour remercier particulièrement notre Directeur général, Jean-Baptiste Fauroux, qui a pris sa retraite le 28 février dernier, avec des comptes financiers positifs et une sérénité sociale retrouvée. Son successeur pourra tracer, en lien avec l'ensemble des parties prenantes (personnes accueillies, professionnels, familles), l'avenir de notre Projet.

Parmi les événements marquants de 2021 :

- Retenons la signature du CPOM, le 30 novembre dernier, avec le Département et l'ARS. Ainsi, l'Adapei 33 est stabilisée dans son financement pour les 5 ans à venir, ce qui permet aux équipes de travailler sur la transformation de l'offre dans un esprit de renforcement des parcours individuels.
- Nous pouvons également retenir le lancement des travaux du foyer de la Réole (doublement de la capacité d'accueil et fermeture du site de Saint-Hilaire), la quasi-finalisation des travaux du FAM de Bègles, l'aménagement des jardins des IME du Médoc et de Blaye, la rénovation de l'UH de Blaye, la préparation des travaux pour la rénovation de la MAS de Biganos et le remplacement de l'IME de Taussat.

Une enquête sur la Qualité de Vie au Travail a été réalisée lors du dernier trimestre 2021 auprès de tous les salariés ; 700 d'entre eux ont répondu. Il ressort comme éléments positifs, un engagement fort des professionnels et une satisfaction quant à la gestion des carrières.

Par contre notre Adapei doit progresser en matière de communication interne pour que la vision du projet de l'Adapei 33 soit plus claire et mieux comprise.

Ce sera une des grandes missions de notre future Directrice générale qui initiera la définition et le lancement du projet associatif 2023 - 2028.

Nous l'accueillerons officiellement le 29 août prochain.

Bonne Assemblée générale.

Philippe Béguerie

Président

Qui sommes-nous ?

L'Adapei de la Gironde est une association de parents, fondée en 1958. Elle accompagne 2 300 personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Autour d'elles, l'Adapei de la Gironde fédère les énergies des parents, amis, et professionnels pour bâtir et coordonner, avec ses partenaires, un parcours personnalisé pour chaque personne accueillie, en proposant des réponses adaptées, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'Adapei de la Gironde est un acteur de l'économie sociale et solidaire et un acteur de santé, sur les enjeux du secteur : inclusion, éducation, scolarisation, professionnalisation, accessibilité, participation, citoyenneté, vieillissement...

Fidèle à ses valeurs, son projet associatif est porteur d'actions innovantes et responsables qui s'inscrivent dans la réalité économique et sociale de notre pays, et dans le cadre fixé par les politiques publiques.

Affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique, l'Adapei de la Gironde contribue à un mouvement parental fort, le principal mouvement associatif français.



2 300

Personnes
accompagnées



3 100

Réponses
adaptées



1 200

Professionnels

Notre vision

"Différents comme tout le monde"

Une société inclusive et inventive où chaque personne est actrice de son parcours et trouve les moyens de vivre la vie qu'elle souhaite, au mieux de son handicap.



619

Adhérents
en 2021

Qui sommes-nous ?

Nos missions

Accueillir et accompagner

- Informer et orienter tous les publics, tout au long de leur vie, vers une offre d'accompagnement adaptée dans un parcours personnalisé et individualisé ;
- Innover pour adapter nos réponses, en favorisant l'inclusion ;
- Renforcer notre expertise par la formation des professionnels.

Encourager l'auto-détermination et le pouvoir d'agir

- Accompagner les personnes accueillies et leurs familles dans l'expression de leur choix ;
- Co-construire les réponses adaptées.
"Jamais pour nous, sans nous" - Association Nous Aussi ;
- Former les personnes accueillies et leurs familles pour renforcer leur pouvoir d'agir.

Développer et promouvoir

- Développer une dynamique associative pour promouvoir l'engagement bénévole ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs, entreprises et institutionnels pour élargir et consolider l'accès au droit commun ;
- Valoriser l'expertise de chacun via des formations partagées.

Nos valeurs



ÉTHIQUE

Respecter le code déontologique qui oriente et motive nos actions



SOLIDARITÉ

Favoriser les relations par l'écoute, l'entraide et le partage



TOLÉRANCE

Promouvoir la dignité et prôner la reconnaissance des différences

Les membres du Bureau



Philippe Béguerie
Président



Claudine Bardou
Présidente adjointe
En charge de la vie associative



Nathalie Remy
Secrétaire



Arnaud Peyrelongue
Trésorier



Nadège Thiercelin
Présidente
Section locale
Haute-Gironde /
Libournais



Laurent Roger
Président
Section locale
Métropole



Julie Millot
Présidente
Section locale
Bassin d'Arcachon
et Val de l'Eyre



Laure Ammirati
Présidente
Section locale
Sud-Gironde



Jean-Paul Cros
Président
Section locale
Médoc

Les membres du Conseil d'Administration

- Madame Laure Ammirati
- Monsieur Jean-Pierre Arthur
- Madame Françoise Bages
- Madame Claudine Bardou
- Monsieur Philippe Béguerie
- Monsieur Benoît Berthe
- Monsieur Jean-François Bougon
- Madame Annick Bousselet
- Monsieur Michel Brémand
- Monsieur Hugues Chaperon
- Monsieur Charles Consel
- Monsieur Jean-Paul Cros
- Madame Claudie Delas
- Monsieur Gilbert Descat
- Monsieur François Le Bruchec
- Madame Julie Millot
- Madame Nathalie Navarrot-Lavigne
- Monsieur Arnaud Peyrelongue
- Madame Nathalie Remy
- Monsieur Laurent Roger
- Madame Christine Sacau
- Madame Nadège Thiercelin
- Monsieur Patrick Volpillac

Qui sommes-nous ?

Les Délégués à l'Action Associative

Haute-Gironde/Libournais

Présidente - Nadège Thiercelin
☎ 06 68 27 66 03
nadege.thiercelin@adapei33.com

IME Blaye

Stéphanie Rohmer
☎ 06 26 57 27 57
stephanie.rohmer@adapei33.com

ESAT/EA Braud et Saint-Louis

Marie-Christine Birot
☎ 06 78 19 68 05
mariechristine.birotd@adapei33.com

UH Blaye

Jean-Marc Seraffon
☎ 06 13 08 78 61
jeanmarc.seraffon@adapei33.com

MAS Saint-Denis de Pile

Nadège Thiercelin
Laure Ammirati
Claudine Bardou

ESAT-EA-UH Saint-Denis de Pile

Gilbert Descat
☎ 06 78 51 22 32
gilbert.descat@adapei33.com

Sud-Gironde

Présidente - Laure Ammirati
☎ 06 82 32 97 93
laure.ammirati@adapei33.com

IME Lamothe-Landerron

Sylvie DELAURANS
☎ 06 09 92 05 59
sylvie.delaurans@adapei33.com

IME Saint-Macaire

Laure Ammirati
☎ 06 82 32 97 93
laure.ammirati@adapei33.com

FO La Réole et Saint-Hilaire en cours

ESAT Mongauzy

Jean Pierre Arthur
☎ 06 83 87 68 27
jeanpierre.arthur@adapei33.com

Métropole

Président - Laurent Roger
☎ 06 16 57 55 37
laurent.roger@adapei33.com

FAM Bègles

Michelle Houllès
☎ 06 20 94 51 65
michelle.houles@adapei33.com

FO-FAM St Michel de Rieufret

Dominique Dedieu
☎ 06 72 74 85 45
dominique.dedieu@adapei33.com

IME Alouette

Corinne Fouret
☎ 06 27 07 61 06
corinne.fouret@adapei33.com

ESAT Pessac Alouette

Françoise Bages
☎ 06 79 96 37 07
francoise.bages@adapei33.com

ESAT Pessac Magellan

Sylvie Beaufort
☎ 06 61 70 72 95
sylvie.beaufort@adapei33.com

ESAT Blanquefort

Joël Launay
☎ 06 04 53 44 00
joel.launay@adapei33.com

FO-FH Cestas

Catherine Boutemy
☎ 06 63 76 54 11
catherine.boutemy@adapei33.com

UH Blanquefort

Claudie Delas
☎ 06 80 60 81 04
claudie.delas@adapei33.com

FO FH Martignas-sur-Jalle

Valérie De Tienda
☎ 06 12 90 98 10
valerie.detienda@adapei33.com

CAP de Bordeaux

Nadine Barrier
☎ 06 81 45 97 26
nadine.barrier@adapei33.com

Médoc

Président - Jean-Paul Cros
☎ 06 79 24 02 68
jeanpaul.cros@adapei33.com

ESAT Villambis

Claudie Delas
☎ 06 80 60 81 04
claudie.delas@adapei33.com

IME Médoc

Karine Hoarau
☎ 06 61 49 50 57
karine.hoarau@adapei33.com

Bassin d'Arcachon

Présidente - Julie Millot
☎ 06 20 59 54 59
julie.millot@adapei33.com

IME Tausat - SESSAD - UEM

Marie-Laure Paulais
☎ 06 09 40 77 78
marielaure.paulais@adapei33.com

ESAT Audenge

Nadine Bourvon
☎ 06 03 61 80 31
nageka@hotmail.fr

MAS Biganos

Nicole Arcas
☎ 06 70 11 58 35
nicolearcas@orange.fr

FH Gujan-Mestras

Marie-Francoise Duris
☎ 06 67 20 35 29
cmf.duris@outlook.fr

FO-FAM Gujan-Mestras

Christine Vasquez
☎ 06 66 04 47 37
jean-luc.vasquez@wanadoo.fr

Les membres du Comité de Direction



Vincent Renault
Directeur général
de transition



Matthieu Audoire
Directeur
des Ressources Humaines



Yamin Kerkoub
Directeur des finances
et du contrôle de gestion



Céline Defresne
Directrice
Pôle Enfance



Marjorie Chabot
Directrice
Pôle Hébergement et soins



Alain Berlioz
Directeur
Pôle Travail
et insertion par l'emploi



Justin Berçon
Directeur
Pôle Habitat et vie autonome
Coordonnateur de l'offre

Les directeurs et directeurs adjoints d'établissements

Bassin / Médoc

IME Médoc

Élise Hilselberger - Directrice
Raphaëlle Billette-Ferry - Directrice adjointe
Philippe Delage - Directeur adjoint

IME Taussat - Sessad Pro

Martine Gioffre - Directrice
Sandrine Oddes - Directrice adjointe

Sessad Autisme - UEMA

Céline Defresne - Directrice
Lucie Viale - Directrice adjointe UEMA

FH / FO-FAM Gujan-Mestras

Eric Boutareau - Directeur
Nicolas Voukassovitch - Directeur adjoint

MAS Biganos

Charlène Bliard - Directrice
Marion Waterlot - Directrice adjointe

ESAT/STP Bassin d'Arcachon/ Médoc - Site Villambis

Alain Berlioz - Directeur
Déborah Ouvrard - Directrice adjointe

- Site Audenge

Annouck Gréchez - Directrice
Didier Jeanneau - Directeur technique

Qui sommes-nous ?

Libournais/ Blayais

IME Blaye

David Chartier - Directeur

Julie Liouville - Directrice adjointe

ESAT Libournais/Blayais

- Site Braud et Saint-Louis

Lionel Drots - Directeur

Marta Garrido - Directrice adjointe

- Site Saint-Denis de Pile

Remy Populus - Directeur

Ludovic Tyssandier - Directeur technique

UH Blaye

Lionel Drots - Directeur

Marta Garrido - Directrice adjointe

MAS Saint-Denis de Pile

Vanessa Pons - Directrice

Laetitia Favresse - Directrice adjointe

UH Saint-Denis de Pile

Vanessa Pons - Directrice

EA Libournais - EA Blayais

Céline Priollaud - Directrice

Christophe Rebourgeard - Directeur de production

Martin Torrès Ronda - Directeur de production

Sud-Gironde

IME Lamothe-Landerron

Nathalie Pietrzak - Directrice

Violaine Courbon - Directrice adjointe

IME/Sessad Saint-Macaire

Nathalie Pietrzak - Directrice

Sabrina Larrebat - Directrice adjointe

FO-FAM Saint-Michel de Rieufret

Charlotte Ribierre - Directrice

Céline Cottet - Directrice adjointe

FO La Réole et Saint-Hilaire

Raphaëlle Pister - Directrice

Amélie Dupas - Directrice adjointe

ESAT Mongauzy

Annick Lannuzel - Directrice

Ludovic Tyssandier - Directeur technique

Métropole

FAM Bègles

Valérie Doyle - Directrice

Cyril Bellocq - Directeur adjoint

IME Alouette / Sessad Métropole / Sessad Pro

Delphine Saint-Hubert - Directrice

Brigitte Laurier - Directrice adjointe

Nathalie Bourgaux - Directrice adjointe

UEMA Métropole

Lucie Viale - Directrice adjointe

ESAT Métropole

Carole Pallas - Directrice technique

- Site Pessac Alouette

Stéphane Gardes - Directeur

- Site Pessac Magellan

Laëtitia Sallefranque - Directrice

- Site Blanquefort

Eric Moll - Directeur

FO-FH Cestas / UH Blanquefort

Florence Saint-Esteben - Directrice

Marine Da Camara Spinola - Directrice adjointe

FO-FH Martignas-sur-Jalle

Marjorie Chabot - Directrice

Emmanuel Pauly - Directeur adjoint

CAP de Bordeaux / STP Métropole

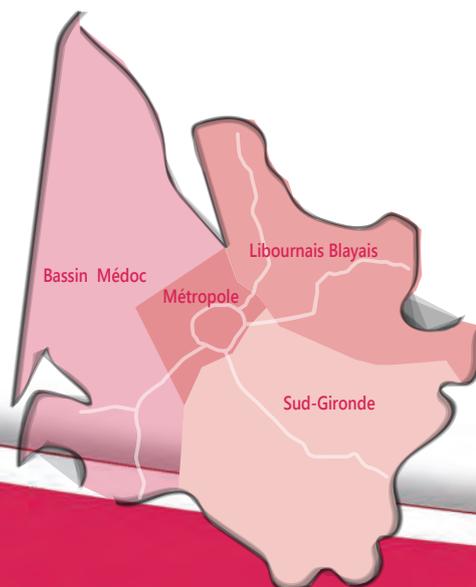
Emmanuelle Augier - Directrice

Départemental

Service d'insertion

Sophie Saint-Laurent - Directrice

Thierry Sauvage - Directeur adjoint insertion pro.





adapei 33

Rapport d'activité 2021



Les faits marquants de l'association

L'action associative p. 14

Introduction p. 16

1. Les activités des pôles

Le pôle Enfance..... p. 20

Le pôle Hébergement et soins p. 24

Le pôle Travail et insertion par l'emploi p. 28

Le pôle Habitat et vie autonome p. 33

2. Les actions transversales

Le bilan du CPOM - 1^{ère} année p. 35

Les Ressources Humaines..... p. 38

La qualité p. 41

La communication..... p. 42

Le patrimoine..... p. 43

Les systèmes d'information p. 45

Les achats p. 46

La collecte de fonds privés p. 48

3. Les actions thématiques

Autisme et TSA p. 49

L'accès aux soins p. 51

Le vieillissement p. 52

La participation et l'inclusion citoyenne..... p. 53

4. La satisfaction des personnes accompagnées et de leur famille

Votre avis est important ! p. 55

L'Action Associative

2021, une année de reprise...

L'allègement du contexte sanitaire, une adaptation progressive à ce dernier, ont permis de reprendre :

- Des sorties régulières avec les résidents des Foyers de la Métropole (photos et exemples)
- Des rencontres avec les familles, en particulier sur le printemps 2022, avec pour objectifs de mieux faire connaître l'association, d'apporter des informations, et tout simplement d'organiser un temps convivial.
- Des rencontres avec les familles de l'IME de Blaye,



- Des rencontres avec les familles du Sud-Gironde autour de la thématique "succession" en présence d'un notaire,



- Les familles du Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre pour une formation aux premiers secours,



Chaque section a continué à apporter sa contribution au bien-être et à la sécurité des personnes accueillies :

- Aide au financement de transferts, de voyages,
- Portail de l'IME de Taussat et pergola du foyer de Gujan-Mestras



- Climatisation des dernières unités de la MAS de Saint-Denis de Pile.

Les sections locales ont également continué à se mobiliser pour la campagne d'adhésions, pour partager leur vécu dans les Lettres infos envoyées à toutes les familles, et ont contribué à l'élaboration des dossiers thématiques, dont le premier numéro a vu le jour en 2021 :



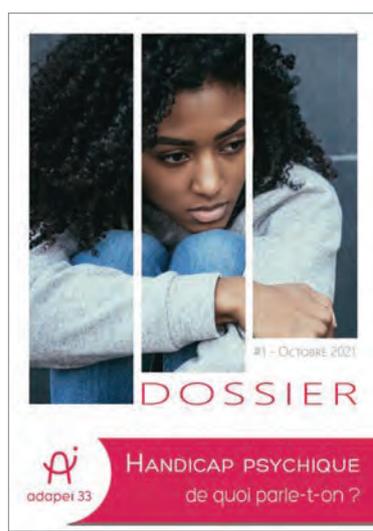
#5 - Janvier 2021



#6 - Avril 2021



#7 - Novembre 2021



#1 - Octobre 2021

Des parents bénévoles se sont engagés au sein du Comité éthique et du Copil autisme.

Convaincus de la nécessité de renforcer l'offre culturelle, sportive, et de loisirs nous avons souhaité aussi resserrer les liens avec deux associations depuis toujours proches de l'Adapei : Arteliers et l'ASAB.

Votre aide nous est précieuse, rejoignez-nous !

Apporter son aide pour une heure, pour une journée... Chaque geste compte et contribue à améliorer l'accompagnement des personnes.

Comment vous impliquer ?

Apporter votre contribution à l'Adapei de la Gironde peut prendre différentes formes selon que vous ayez plus ou moins de temps à y consacrer.

Vous pouvez par exemple agir en tant que bénévole, vous investir dans l'animation et la réflexion ou devenir ambassadeur de l'Association. Mais quels qu'en soient la nature et le degré, votre implication permettrait d'agir concrètement pour une cause partagée par des milliers de personnes concernées par la déficience intellectuelle.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Rapprochez-vous du Président de votre Section locale ou contactez la Présidente adjointe en charge de l'action associative à

claudine.bardou@adapei33.com

Introduction



Vincent Renault
Directeur général
de transition

Il me revient la responsabilité de prendre la plume pour rédiger cette introduction au rapport d'activité en lieu et place de Jean-Baptiste Fauroux qui vient de prendre sa retraite et que je "remplace" pour quelques mois. J'en suis très honoré et mes pensées vont en premier lieu vers lui en lien avec l'action si importante qu'il a menée à la Direction générale de l'Adapei durant un peu plus de 3 ans.

Cette année 2021 fut marquée de son empreinte et il me serait difficile de la résumer avec exhaustivité ! Je vais tenter néanmoins de faire une synthèse succincte ci-après de quelques actions transversales marquantes engagées sous l'impulsion de Jean-Baptiste Fauroux, en lien avec ses proches collaborateurs du Comité de direction mais aussi avec le Président, Philippe Béguerie, et le Conseil d'Administration de l'Adapei :



La signature du CPOM

La signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en novembre 2021 entre l'Adapei, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de Gironde est très certainement un des faits marquants majeurs de cette année. Ce contrat donne une visibilité de nos orientations stratégiques et de nos financements pour les cinq prochaines années, de 2021 à 2025.

C'est un gage de sécurisation de nos activités sur cette période et de consolidation de nos actions en faveur des personnes accompagnées. Il acte également notre engagement dans la "transformation de l'offre", c'est-à-dire dans une évolution de nos accompagnements vers davantage d'inclusion. Il ambitionne également de placer nos activités sur le pôle "Travail" vers une logique plus entrepreneuriale et davantage en lien avec l'insertion professionnelle.

Après d'intenses négociations avec nos financeurs durant de longs mois, cette contractualisation est une vraie satisfaction pour tous !



La gestion de la crise sanitaire au sein de l'Adapei de la Gironde

Il semblerait presque banal de revenir sur ce thème tant il fait aujourd'hui presque partie de notre quotidien...

Et pourtant, l'investissement des équipes dirigeantes de l'association fut particulièrement conséquent encore en 2021 afin de tenter de fixer une ligne d'action et des mesures de sécurisation cohérentes pour permettre aux équipes de professionnels de faire face du mieux possible à cette pandémie pour protéger les personnes accompagnées par l'association.

Les préconisations et/ou injonctions des pouvoirs publics durant cette période n'ont pas toujours été faciles à respecter et à mettre en œuvre, voire parfois un peu paradoxales, mais il n'était pas facile d'anticiper la propagation de ce virus.

Entre confinement, mesures d'isolement, vaccination, port du masque et gestes barrières, les personnes handicapées ont parfois eu du mal à respecter les protocoles mis en place et les évolutions incessantes de consignes.

Les professionnels n'ont pas été non plus épargnés par la covid-19 et le taux d'absentéisme s'en est fait durement ressentir. La campagne de vaccination a été menée avec force et détermination, laquelle nous a permis, très certainement, de mieux maîtriser les clusters, surtout au sein de nos établissements fonctionnant en internat...

Il convient également de saluer la compréhension et le soutien des familles dans l'application de telles mesures. Ces initiatives de "restriction des libertés d'aller et de venir" des personnes accompagnées et de leurs familles ont globalement été comprises et respectées, merci à tous !

Nous sommes pour autant conscients aujourd'hui de l'impérieuse nécessité d'assouplir nos protocoles tout en tentant de conserver une vigilance sanitaire de sorte à permettre aux personnes accompagnées et à leurs familles de retrouver un rythme "normalisé" au sein de notre association. Nous nous y emploierons en ce sens, comptez sur nous !

Vers une démarche qualité plus engagée

Avec le recrutement en novembre 2020 d'une nouvelle responsable qualité au sein de la Direction Générale, la volonté a été affichée de renouer avec une dynamique qualité plus affirmée.

Ainsi, les Directions des établissements ont été sollicitées et accompagnées par le siège pour reprendre en 2021 le travail de réécriture de leurs projets d'établissements. Cette action est en cours pour la plupart de nos structures, lesquelles devraient ensuite soumettre leur projet à la validation de la commission Action Associative du Conseil d'Administration. C'est un axe fort de la vie de nos établissements que de fixer les grandes orientations de leur fonctionnement pour les 5 ans à venir.

La gestion des enquêtes de satisfaction auprès des personnes accompagnées, le fonctionnement des CVS (Conseil de vie sociale) sont également des initiatives qui ont été suivies de près et encouragées par la Direction Générale et la responsable qualité, car elles reflètent, à nos yeux, le souci que l'association se doit de porter à la juste expression et à la prise en considération des attentes des personnes accompagnées.

Introduction

2021 fut également l'occasion pour la responsable qualité d'entreprendre le processus d'harmonisation des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) au sein des établissements avec, en premier lieu, ceux du pôle Travail et insertion par l'emploi. Ce travail se poursuivra en 2022 et 2023 sur les autres pôles.

Le recrutement d'un(e) nouveau(elle) Directeur(trice) général(e)

Monsieur Jean-Baptiste Fauroux avait annoncé son départ en retraite pour le 1^{er} mars 2022.

Le Président et le Conseil d'Administration en ont pris acte et c'est pourquoi une partie de l'année 2021 fut consacrée au processus de recrutement d'une candidature adaptée à cette fonction essentielle au sein de l'Adapei et des enjeux que cette personne aura à relever pour porter le devenir du fonctionnement de l'association et de ses établissements dans les années à venir.

Quelques péripéties ont émaillé ce processus puisque le Directeur Général retenu pour succéder à Jean-Baptiste Fauroux n'a pas pu prendre ses fonctions au dernier moment pour des raisons médicales graves et imprévues.

La mission de Direction générale de transition vient palier ce "différé" de quelques mois, de sorte à ne pas faire subir un temps d'arrêt à la dynamique de Dirigeance. Une nouvelle arrivée est maintenant confirmée et attendue pour la fin août 2022.

Mais au-delà de ce délai supplémentaire subi par l'Adapei, le renouvellement du poste de Direction générale fut l'occasion pour l'association et particulièrement pour son Président de mener une réflexion approfondie sur les grandes orientations stratégiques attendues par le Conseil d'Administration pour les prochaines années, en lien avec la prise de fonction d'un(e) prochain(e) Directeur(trice) Général(e).

La place de chacun (CA, Président, DG, CODIR, Commissions...) et le fonctionnement du tandem "Président/Directeur général" seront des socles importants à conforter pour un fonctionnement efficient et harmonieux de l'Adapei.

En conclusion de cette introduction...

2021 a sans doute été une année essentielle pour l'Adapei dans la consolidation de son fonctionnement. La stabilisation de sa situation financière par un équilibre de ses comptes en est une des illustrations.

Pour autant, le contexte de santé publique, les problématiques de recrutement de salariés, les situations de plus en plus prioritaires des personnes handicapées en attente de prise en charge sur la Gironde doivent nous inciter à faire de 2022 une année forte de notre dynamique et de notre investissement collectif.

Ensemble, parents, bénévoles, professionnels, personnes accompagnées et Pouvoirs Publics pourront compter sur l'Adapei pour y parvenir !



1. | Les activités des pôles



PÔLE ENFANCE

L'année 2021 a mené de front le challenge de la première phase de transformation de l'offre dans un contexte sanitaire complexe obligeant l'ajustement permanent de l'accompagnement au protocole sanitaire en vigueur.

Pas de confinement sur 2021, mais...

- Des masques,
- Des vaccinations,
- Des distanciations sociales,
- Des pass sanitaires,

La rentrée 2021 a été encore atypique, même si nous avons retrouvé une organisation "plus habituelle". Néanmoins, la question de la vaccination pour les enfants de plus de 12 ans a demandé aux familles et aux professionnels de nouveaux réajustements.

Un vrai casse-tête pour permettre l'accueil des jeunes dans les conditions les plus sécurisantes au niveau sanitaire.

Ainsi, une année 2021 sous le signe de la Covid, avec beaucoup de clusters, de dépistages massifs, de cas contact et d'isolement pour les jeunes et les professionnels.

Malgré toutes ces péripéties, les équipes ont mené, sur la rentrée de 2021, la première phase

de la transformation de l'offre conformément au CPOM signé par l'Adapei avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Département, en novembre 2021.

Le GO de la transformation de l'offre, est lancé !

48 places d'IME ont été transformées en 70 places de Sessad Pro et Sessad Généraliste à la rentrée de septembre 2021.

L'inclusion en milieu ordinaire passe par de nouvelles prestations hors les murs, lesquelles permettront la transformation de places d'établissements en ambulatoire.

La répartition des adolescents et des jeunes adultes ne répond plus à une logique d'établissements. Pour leur offrir des solutions plus souples au plus près de leurs besoins,

Bassin - Médoc

215 places / 247 enfants et adolescents
8 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Taussat (54)
- IME Médoc (80)

Dispositifs d'inclusion

- Sessad Autisme Bassin d'Arcachon (22)
- UEM Arcachon (7)
- Sessad Pro Bassin d'Arcachon (28)
- Sessad Pro Médoc (24)
- UEE collège Arcachon
- Antenne éducative école Andernos
compris dans les effectifs de l'IME Taussat

Libournais - Blayais

100 places / 123 enfants et adolescents
4 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Blaye (61)

Dispositifs d'inclusion

- Sessad Généraliste / Sessad Pro (39)
- UEE collège Blaye
- UEE école primaire Blaye
- UEE école primaire Bourg
compris dans les effectifs de l'IME Blaye

Métropole

158 places / 194 enfants et adolescents
5 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Pessac Alouette (101)

Dispositifs d'inclusion

- Sessad généraliste / Sessad Pro (50)
- UEM Bordeaux (7)

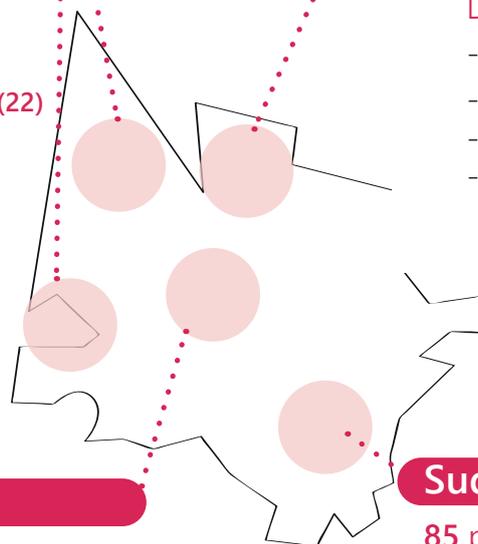
Sud-Gironde

85 places / 104 enfants et adolescents
3 enseignants de l'Éducation nationale

- IME Lamothe-Landerron (47)
- IME Autisme Saint-Macaire (15)

Dispositifs d'inclusion

- Sessad généraliste / Sessad Pro (18)
- Sessad TSA (5)



Les chiffres clés 2021

- 6 IME
- 17 dispositifs d'inclusion en milieu ordinaire
- 558 places
- 668 enfants et adolescents accueillis (file active - Nombre total de jeunes accompagnées sur l'année 2021)
- 103 admissions / 96 sorties
- 103 jeunes en amendement Creton
- 20 enseignants spécialisés détachés par l'Éducation Nationale

Activité

- 66 180 journées réalisées en IME
- 20 589 journées réalisées en SESSAD/UEM

Résultats enquête de satisfaction

- 81 % taux de satisfaction globale des personnes accompagnées
- 82 % taux de satisfaction globale des familles

1. | Les activités des pôles

il est primordial de leur proposer l'ensemble des formes d'accueil et d'accompagnement à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement et d'en créer de nouvelles hors les murs (classes externalisées, habitat inclusif, visites à domicile, soutien à la parentalité...).

Pour ce faire, les conventions d'externalisation avec des acteurs de droit commun ont été développées.

De plus, en complément de cette transformation, les territoires du Blayais et du Médoc se sont vus attribuer des places de Sessad TSA pour la rentrée de septembre 2021. Ces attributions de places sont venues s'ajouter à celles déjà attribuées sur le Sud-Gironde en septembre 2020.

Quelques temps forts sur le pôle

Une fermeture temporaire des locaux de l'IME Saint-Macaire

En Novembre 2021, suite à un dégât des eaux, l'IME Saint-Macaire a dû fermer ses portes suite au développement de champignons nocifs. L'ampleur des travaux nécessaires à la réhabilitation du site laisse présager une fermeture des locaux sur une longue période.

La priorité a été de trouver une solution de repli pour l'accueil des jeunes, afin d'éviter autant que faire se peut, le maintien à domicile.

Le jour même de l'annonce de la fermeture, les jeunes et les équipes de l'IME Lamothe-Landerron se sont mobilisés afin de réfléchir à une possibilité d'accueil sur le site, des jeunes et des professionnels de Saint-Macaire.

En l'espace de 2 jours, les professionnels de l'IME Saint-Macaire ont su se mobiliser et organiser un déménagement rapide du matériel, outils, mobilier entre les deux IME. Les adaptations nécessaires des salles, en lien avec les particularités et les besoins spécifiques des jeunes porteurs de TSA, ont été prises en compte et travaillées par les professionnels. La créativité était de mise, la réflexion rapide et efficace également.

L'accueil a pu reprendre après 2 jours de fermeture pour l'ensemble des jeunes. Un important travail de logistique concernant les transports des jeunes, la restauration, l'entretien des locaux, l'impact sur l'organisation des professionnels, a été mené. Chaque point a trouvé des réponses adaptées grâce à la collaboration de l'ensemble des équipes allant de la Direction de pôle, à la Direction des Ressources humaines, aux équipes de terrain mais aussi aux familles et aux jeunes eux-mêmes.

Ces derniers nous ont montré toute l'étendue de leurs capacités d'adaptation dans un nouveau lieu, avec de nouvelles modalités d'accompagnement.

Nous ne savons pas encore si une réintégration dans les locaux de Saint-Macaire sera possible rapidement.

Nous souhaitons remercier sincèrement chaque professionnel pour sa mobilisation dans un contexte complexe, déjà déstabilisé par la période Covid et les mouvements de personnel.

Une nouvelle Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

L'UEE d'Hourtin a été ouverte en mai 2021 et a fait sa première rentrée en septembre 2021. C'est donc la 6^{ème} pour l'Adapei !

Elle accueille actuellement 5 élèves sur des temps pédagogiques le matin et des temps éducatifs l'après-midi. Chaque élève bénéficie au minimum de 12 heures de scolarisation.

L'UEE est un outil pour mettre en œuvre des temps d'inclusion. Ces derniers se font principalement sur les temps de récréations et la pause méridienne : discussion avec les collégiens, temps de partage autour de jeux de société, jeux de raquettes...

Ces temps d'inclusion sont aussi ouverts à des temps d'inclusion pédagogique. Ces temps sont toujours réalisés en présence de l'institutrice et/ou de l'éducateur.

La mise en œuvre de cette Unité d'Enseignement Externalisée a permis de :

- Participer en novembre au concours du Castor, (concours mathématique)

- Participer à des projets sportifs. Par exemple, deux élèves ont pu participer à des cours de découverte de yoga avec le club de surf du collège.

- Participer au projet "Collège et cinéma".
Les élèves se sont rendus au cinéma pour voir en version originale Chicken Run.

Les UEE sont un véritable levier pour l'inclusion, enjeu majeur du CPOM de l'Adapei !

Certification TSA : Une, deux et presque trois sur 2021 !

L'IME du Médoc, de Pessac et de Blaye ont passé leur audit de certification Cap'Handéo en 2021.

Le Médoc et Pessac ont obtenu leur certification en 2021, l'IME Blaye a été certifié début 2022 !

Une belle récompense pour un travail de plusieurs années qui atteste de la qualité d'accompagnement proposé pour les publics avec TSA.

Et pour 2022 ?

Nous allons poursuivre la transformation de l'offre et mener en lien avec l'évaluation des besoins des jeunes sur le territoire, des admissions de jeunes identifiés par l'ARS et la MDPH comme "prioritaires" compte tenu du risque de rupture de parcours.

Le travail amorcé sur la fluidification des parcours va aussi se poursuivre pour proposer des parcours innovants sur les sorties des jeunes Cretons, notamment un travail sur l'habitat inclusif.

La coopération avec l'Éducation Nationale est aussi au cœur de nos enjeux avec le déploiement des Unités d'enseignements externalisées, la formation des AESH et le travail de transfert des outils éducatifs (timer/ picto) aux enseignants, via les équipes de Sessad.

En effet, les IME sont confrontés à un défi permanent de réajustement pour répondre à des besoins divers. Les enjeux se situent donc à plusieurs niveaux :

• Diversification des modalités d'accueil

- Une palette de solutions à mettre en place sur chaque territoire dans une logique de proximité, avec des modalités diverses de scolarisation.
- Des autorisations plus souples remplaçant la référence à "un nombre de places par forme d'accueil" par celle de "file active et mode d'accompagnement".

• Spécialisation

- Des publics à mieux prendre en compte : troubles du spectre autistique, TND...

- Des partenariats à développer pour prendre en compte les besoins des jeunes dans leur globalité : l'IME ne pourra pas répondre seul à toutes les situations.

- Des qualifications à développer/renforcer.

• Personnalisation

- Des situations qui vont en se complexifiant.
- Des besoins d'accompagnement évoluant avec l'âge.
- Des parcours à construire entre milieu ordinaire et établissement.

1. | Les activités des pôles



PÔLE HÉBERGEMENT & SOINS



Les dispositifs du pôle Hébergement et soins accompagnent, en internat ou en accueil de jour, des personnes qui ne sont pas ou plus en capacité d'exercer une activité professionnelle.

Ces dispositifs proposent des soins et un accompagnement pour la plupart ou pour tous les actes essentiels de la vie quotidienne.

Le pôle Hébergement et soins (auparavant dénommé pôle Adulte) est composé d'établissements et services de type MAS, FAM, FO/FAM et FO/FH.

Le Pôle Adulte dispose de 9 établissements répartis sur toute la Gironde, 448 places d'internat (accueils temporaires compris) et de 43 places en accueil de jour.

Le taux d'occupation en moyenne de ces établissements est de 90% pour cette année 2020. Ce taux a légèrement diminué en raison des confinements successifs que certaines personnes accueillies ont passé au sein de leur famille.

Les modes d'accompagnement proposés vont de la médicalisation à l'appartement d'application, cette prestation permet d'évaluer le potentiel des personnes à vivre en autonomie.

Au cours de l'année 2021, nous avons accueillies au sein du Pôle 7 nouvelles personnes et 11 en sont parties. Sur ces 11 départs, 4 personnes ont accédé à une vie en autonomie dans l'attente ou non d'un suivi SAVS.

Ressources humaines

La crise sanitaire a eu un impact important sur les problématiques de ressources humaines sur les établissements du Pôle.

L'absentéisme sur ces établissements reste très élevé avec une moyenne de 15 % en 2021. Nous comptons 331 professionnels (équivalents temps pleins) en poste. Nous avons enregistré 59 départs et une baisse d'environ 15 ETP des CDI sur 3 ans, en raison des postes vacants pour lesquels nous ne réussissons pas à recruter depuis plusieurs mois. Nous maintenons un recours au CDD d'environ 108 ETP par an sur les 3 dernières années.

Bassin - Médoc

119 places / 125 personnes accueillies

- FO Gujan-Mestras (43)
- FAM Gujan-Mestras (12)
- MAS Biganos (50)

Accueil de jour

- FO Gujan-Mestras (8)
- MAS Biganos (6)

Libournais - Blayais

63 places / 63 personnes accueillies

- MAS Saint-Denis de Pile (56)

Accueil de jour

- MAS Saint-Denis de Pile (7)

Métropole

197 places / 206 personnes accueillies

- FO Cestas (20)
- FH Cestas (38)
- FO Martignas-sur-Jalle (56)
- FH Martignas-sur-Jalle (14)
- FAM Bègles (50)

Accueil de jour

- FO Cestas (6)
- FO Martignas-sur-Jalle (6)
- FAM Bègles (7)

Sud-Gironde

105 places / 105 personnes accueillies

- FO Saint-Hilaire de la Noaille (18)
- FO La Réole (18)
- FO Saint-Michel de Rieufret (51)
- FAM Saint-Michel de Rieufret (17)

Accueil de jour

- FO La Réole (1)

Les chiffres clés 2021

9 établissements

443 places d'internat
(accueils temporaires compris)

41 places d'accueil de jour

538 personnes accueillies
(file active - Nombre total
de personnes accompagnées
sur l'année 2021)

7 admissions / 11 sorties

90 % de taux d'occupation

Activité

100 503 journées réalisées en FO
(dont foyers à double tarification FO/FAM
Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras
et FO/FH Martignas-sur-Jalle)

17 307 journées réalisées en FAM

37 321 journées réalisées en MAS

Résultats enquête de satisfaction

74 % taux de satisfaction globale
des personnes accompagnées

83 % taux de satisfaction globale
des familles

1. | Les activités des pôles

Les activités reprennent...

L'année 2021 a été à nouveau marquée par la crise sanitaire et l'organisation des vaccinations pour l'ensemble des personnes accompagnées du Pôle. Plus de 95% des personnes ont été vaccinées par nos soins.

Malgré cela, les établissements ont repris l'ensemble des activités occupationnelles et inclusives qui avaient été mises à l'arrêt en 2020, et notamment :

- Mise en place d'un atelier radio :
Depuis septembre 2021, les résidents du foyer de La Réole ont leur émission sur "Radio entre deux Mers". Un jeudi par mois, ils sont en studio et les autres jeudis, ils sont en atelier radio pour préparer des reportages, sons, thématiques pour le direct.
- Sur le Plan Sportif, des résidents ont pu participer aux championnats de France de Voile et de Judo.
- Plusieurs Séjours Externes "Transfert" ont pu être réalisés sur nos établissements : séjour à la montagne, séjour à Royan, séjour à Carcassonne...

Début des travaux en 2021 pour deux foyers

- **Le Foyer de La Réole** a pu organiser une cérémonie pour la pose de la première pierre.

Cet événement a été l'occasion pour les résidents d'accueillir des invités, prendre la parole au travers de discours et symboliser le démarrage des travaux très attendus.



- **Le FAM de Bègles** : Après un début 2021 consacré au passage de la commission de sécurité et à la visite de conformité de l'extension du FAM de Bègles, les premiers résidents ont pu déménager en mars 2021. Les travaux de rénovation du FAM ont pu débuter.



Harmonisation des pratiques

Nous avons poursuivi cette année le travail d'harmonisation des pratiques, engagé au sein du Pôle. Des groupes de travail et des actions ont été menés en lien avec les axes stratégiques définis dans le CPOM et les enjeux du Pôle.

- La démarche Qualité a été relancée sur l'ensemble des établissements avec la réécriture de leur projet d'établissement.
- Nous avons engagé des audits sur les établissements concernant la sécurisation des circuits du médicament (les événements indésirables liés aux soins constituent un des indicateurs du CPOM)
- Le groupe de travail en charge de la réalisation de la réécriture du Règlement de fonctionnement des établissements du Pôle a terminé ses travaux,



ceux-ci seront validés en 2022 par le Bureau de l'association.

- Le FAM de Gujan-Mestras et la MAS de Biganos bénéficient de la mesure 37, permettant aux établissements de s'engager dans une démarche de repérage des personnes TSA, à l'aide d'outils spécifiques pour lesquels les professionnels seront formés au préalable par l'équipe support du CRA Aquitaine.

Les mesures définies dans le cadre du CPOM sur le pôle Hébergement et Soins sont en cours

Développer des prestations adaptées à partir d'une approche populationnelle

- Proposer un accompagnement adapté pour les personnes handicapées vieillissantes et permettre des réponses à la prise en charge de maladies et handicaps spécifiques.
- Définir les critères d'évaluation et proposer un accompagnement spécifique.
- Établir des partenariats avec des EHPAD sur chaque territoire des FO. Le Foyer de Martignas a débuté des rencontres dans ce cadre avec l'EHPAD Terre Nègre à Bordeaux.
- Faire reconnaître l'Adapei comme un acteur de l'accompagnement des personnes avec autisme.
- Poursuivre la mise en place des évaluations du fonctionnement des adultes TSA accueillis dans le pôle. Le FAM de Bègles devait passer la certification Cap'Handéo fin 2021, celle-ci a été reportée au tout début 2022 suite à un cluster Covid dans l'établissement.
- Action concernant le public polyhandicap Permettre l'équipement des unités concernées en adéquation avec le besoin des personnes accueillies.

- Favoriser les formations pour les équipes du quotidien.

- Mise en place d'un plan de formation spécifique pour les professionnels accompagnant ce public et certification envisagée sur les 2 MAS au terme du CPOM.

Déployer une politique d'accompagnement d'accès aux soins

- Mise en œuvre et développement de la Télémédecine.
- Améliorer la coopération avec l'offre sanitaire et psychiatrique sur chaque territoire, afin d'assurer la continuité des soins et éviter les ruptures dans les parcours.

Développer une offre adaptée aux besoins des personnes accueillies en prenant en compte l'inclusion et une réponse adaptée pour tous (répit, accueil séquentiel et souple, modélisation des prestations)

- Proposer un accompagnement adapté en fonction des spécificités du handicap des personnes accueillies.
- Développer l'offre des hébergements selon les besoins et les demandes des personnes accueillies.
- Permettre la réalisation de soi, vie affective et sexuelle, auto-détermination, citoyenneté, accès à la culture.
- Développer le partenariat dans l'environnement de chaque établissement pour réussir la participation sociale et l'inclusion des personnes accompagnées.

1. | Les activités des pôles



PÔLE TRAVAIL & INSERTION PAR L'EMPLOI

McDonald's



Les dispositifs du pôle Travail et Insertion accompagnent les personnes dans le développement de leurs compétences pour favoriser leur parcours professionnel, en milieu ordinaire de travail ou en milieu protégé ou adapté.

Ils les accompagnent également dans leur qualification, leur recherche d'emploi et leur maintien dans l'emploi.

L'année 2021 est une année de redémarrage après l'année 2020 qui a été particulièrement marquée par la crise de la Covid-19.

Les établissements et dispositifs du pôle ont encore subi des soubresauts, mais c'est plus l'organisation générale qui a été touchée par les périodes d'absentéisme que les activités professionnelles.

L'analyse économique globale

L'année 2021 est une année de rebond d'un point de vue économique (+14.1% de chiffre d'affaires vs 2020, et - 8.3% vs 2019 qui reste notre année référence). Hors la restauration (-20% de CA vs 2019), qui a subi plusieurs mois de perturbations sur la partie ouverte au public, les principales activités des ateliers repartent à la hausse (Espaces Verts +3.1 % vs 2019, Blanchisserie + 4.2% vs 2019, Sous-Traitance Industrielle + 2.5% vs 2019).

Par ailleurs, les activités viti-vinicoles ont fortement pâti du gel printanier (récolte quasi-nulle à l'ESAT de Villambis, et pertes de marché pour l'EA Libournais).

Bassin - Médoc

263 places

366 personnes accompagnées

ESAT Bassin Médoc

- site Audenge (139)
- site Villambis (100)
- STP Villambis (8)
- STP Audenge (8)
- Antenne EA Bassin d'Arcachon (8)

Métropole

382 places / 476 personnes accompagnées

ESAT Métropole

- site Pessac Magellan (111)
- site Pessac Alouette (107)
- site Blanquefort (107)

STP Métropole

- sites Pessac Magellan / Alouette (24)
- CAP de Bordeaux (20)
- Antenne EA Bordeaux Métropole (13)

Libournais - Blayais

265 places / 315 personnes accompagnées

ESAT Libournais Blayais

- site Saint-Denis de Pile (90)
- site Braud et Saint-Louis (83)
- STP Braud et Saint-Louis (8)
- EA Libournais (44)
- EA Blayais (40)

Sud-Gironde

68 places / 81 personnes accompagnées

- ESAT Mongauzy (60)
- STP Mongauzy (8)

Départemental

- ESAT Hors murs (40)

Les chiffres clés 2021

- 12 sites de production
- 837 places d'ESAT
- 56 places de STP
- 1087 travailleurs handicapés (ESAT) (file active - Nombre total de personnes accompagnées sur l'année 2021)
- 124 aides au poste EA (ETP)
- 114 admissions (ESAT)
- 99 sorties (ESAT)

Activité économique

Productions ESAT

8 500 K€ de production
373 K€ de résultat excédentaire

Productions EA

2 385 K€ de production
- 374 K€ de résultat déficitaire

Résultats enquête de satisfaction

- 78 % taux de satisfaction globale des personnes accompagnées
- 77 % taux de satisfaction globale des familles

1. | Les activités des pôles

De ce fait, 2021 n'atteint pas 2019 qui était une année record en termes de chiffres d'affaires :

CA 2019	CA 2020	CA 2021
11 732 k€	9 841 k€	10 981 k€
	-16,12 %	+ 11,58%

Le résultat cumulé ESAT / EA est ainsi à l'équilibre (-0.8 k€), avec un point de vigilance à apporter sur les Entreprises Adaptées, dont le modèle économique est structurellement fragile.

Le résultat net des EA (-374k€) s'explique par des éléments conjoncturels (dont la décision de distribution d'une prime PEPA à l'ensemble des salariés TH pour 106 k€).

Le CAP de Bordeaux et les STP, acteurs du parcours professionnel

Le CAP de Bordeaux et les Sections à Temps Partiel (STP) ont rejoint le périmètre du pôle lors du 1^{er} trimestre, ceci afin de réaffirmer leur rôle dans le parcours professionnel des personnes accompagnées et de renforcer les synergies avec les établissements de travail.

Le CAP notamment joue un rôle important de sas à temps plein entre l'univers de l'enfance et celui du travail. Cet établissement permet d'accorder quelques années à des jeunes afin qu'ils puissent acquérir les prérequis au travail dans un établissement protégé, ou exprimer un autre projet de vie que le travail.

Grâce aux apprentissages menés autour des compétences sociales nécessaires à l'insertion dans une équipe et sur le lieu de travail, des jeunes accèdent à un ESAT (souvent avec des temps complémentaires en STP), et un parcours qui pouvait leur sembler fermé.

Sur les territoires périphériques, les STP jouent un rôle équivalent, d'acquisition de ces compétences facilitatrices, en permettant d'alterner temps en atelier de production et temps en activités de soutien pré-professionnel.

Les ESAT lancent leur transformation

En mai 2021, un plan national visant à la réforme des ESAT a été présenté. Ce plan "de transformation", issu d'une concertation nationale à laquelle a participé l'UNAPEI, s'inspire de recommandations formulées par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) fin 2019.

Certains changements seront structurants pour l'accompagnement des personnes au cours des prochaines années.

Parmi les mesures significatives, on peut citer notamment : la création d'une seule notification "parcours renforcé en emploi", la possibilité de cumuler un travail à temps partiel en ESAT et en milieu ordinaire de travail, l'ouverture élargie du CPF (Formation Professionnelle) pour les travailleurs d'ESAT, la création d'une instance mixte professionnels/salariés/direction sur les sujets de Qualité de vie au travail / hygiène et sécurité, la transposition des droits à congés exceptionnels, le lancement d'un plan de soutien à l'investissement de transformation des ESAT...

Si les changements réglementaires et législatifs interviennent progressivement, l'Adapei a déjà intégré ces évolutions dans ses réflexions, notamment au cours d'un séminaire du pôle travail en juillet 2021.

Equipes d'ESAT externalisées

Dans le cadre de leurs objectifs d'ouverture et d'adaptation de leur offre, les ESAT délocalisent leurs ateliers et développent le détachement d'équipes en entreprise.

Cette modalité (une équipe encadrée par un moniteur de l'ESAT) permet de créer une première étape dans la mise en situation "ordinaire" de travail. Les apports en termes d'inclusion, d'apprentissages techniques, d'accès à l'autonomie sont nombreux et constatés au quotidien.

Pour certains, il s'agit d'une découverte et d'une expression de leur potentiel professionnel qui peut les amener à d'autres projets (détachement individualisé, puis emploi accompagné au sein d'une entreprise).

En 2021, 2 équipes se sont ainsi créées dans des entreprises fortement significatives : La Monnaie de Paris (site de Pessac) et MacDonald's (Mios). Après quelques mois de retours d'expérience, les entreprises partenaires étudient avec nous la possibilité de mettre en place de nouvelles équipes sur d'autres sites ou d'autres productions.

Inauguration du plateau technique Jardinier Paysagiste de l'ESAT Pessac Alouette



Le premier plateau technique Jardinier-Paysagiste, ouvert en 2020 dans un contexte sanitaire qui n'a pas permis de l'exploiter, a été inauguré le vendredi 10 décembre 2021.

Le plateau technique de formation permet l'apprentissage des tâches du référentiel métier et offre la possibilité d'acquérir les compétences requises par les employeurs du secteur d'activité.

Qu'il s'agisse d'une formation, d'un accompagnement vers un diplôme de droit commun via une démarche de Validation ou de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (VAE/RAE), ou d'une préparation à une compétition de métiers, le plateau technique est un outil essentiel.

Pour cette inauguration, Philippe Béguerie et Jean-Baptiste Fauroux ont accueilli et remercié chaleureusement nos mécènes et partenaires dont l'engagement a été déterminant dans la réalisation et l'avenir de ce projet : la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Saint-Gobain, HSBC et Klesia, agir pour bien vieillir, un grand merci à eux !



1. | Les activités des pôles



HABITAT ET VIE AUTONOME



Malgré le contexte sanitaire, l'année 2021 aura été celle du lancement de projets stratégiques pour l'association à moyen et long terme.

Un dispositif APV qui se déploie

Le dispositif Assistance au Projet de Vie, porté par l'Adapei, Trisomie21 et l'Apajh s'est structuré et déployé en 2021.

Les trois associations ont pu collaborer pour apporter une réponse lisible et organisée aux personnes avec, par exemple, une ligne téléphonique d'astreinte unique, des réunions communes et une stratégie de déploiement partagée.

Cette année les professionnels ont aussi pu réaliser une formation certifiante dispensée par le CNAM afin de pouvoir assumer une nouvelle posture, celle d'être "à côté" et d'éclairer les familles et les personnes dans leurs choix.

La file active augmente elle aussi, c'est plus de 135 personnes qui auront été accompagnées cette année, l'objectif étant, à terme, d'accompagner 350 personnes.

10 appartements de droit commun

Grâce à un partenariat avec Gironde Habitat, une convention en cours de rédaction a été négociée pour la réservation de 10 logements au profit des publics accompagnés par l'Adapei.

Il s'agit là d'une belle opportunité notamment dans les secteurs pour lesquels l'accès au logement est un frein aux parcours (Métropole, Bassin d'Arcachon...). Grâce à l'agrément d'intermédiation locative de l'Adapei (renouvelé jusqu'en 2025) ces appartements pourront être proposés aux personnes de manière sécurisée, puis définitive.

Bassin d'Arcachon

30 places / 30 personnes accompagnées

- FH Bassin d'Arcachon (30)

Métropole

30 places / 30 personnes accompagnées

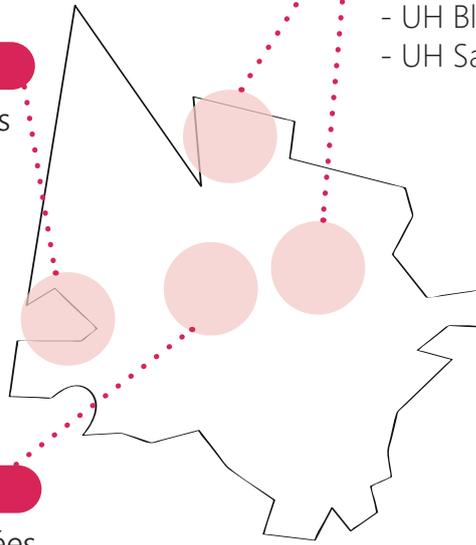
- UH Blanquefort (30)

Libournais - Blayais

29 places / 29 personnes accompagnées

- UH Blaye (14)

- UH Saint-Denis de Pile (15)



Départemental

190 places / 257 personnes accompagnées

- SAVS départemental & Sud-Gironde (190)

- Dispositif APV (20 suivis)

Les chiffres clés 2021

6 sites d'accompagnement
279 places
331 personnes accompagnées
(file active - Nombre total
de personnes accompagnées
sur l'année 2021)

Hébergements UH & FH

87 % de taux d'occupation

SAVS

119 % de taux d'occupation

Résultats enquête de satisfaction

84 % taux de satisfaction globale
des personnes accompagnées

1. | Les activités des pôles

Un habitat inclusif qui avance

2021 aura été une année d'échanges entre le bailleur, l'Adapei et le collectif de parents qui s'est constitué pour créer un habitat inclusif dans l'ancien Hôtel de police de Bordeaux.

Le projet de vie partagée entre ces 7 familles s'est étoffé donnant une feuille de route simple, claire et pleine de principes pour mener ce projet jusqu'au bout... en 2024 !

Le Logement Foyer de Bègles a pris du retard

Rares sont les travaux qui se terminent dans les délais... le Logement Foyer de Bègles n'aura pas fait exception !

L'entreprise en charge de réaliser le gros œuvre (fondations, murs...) nous a fait défaut en cours d'année, gelant ainsi l'avancée du chantier. Il a donc été nécessaire de relancer un appel d'offres pour que le chantier puisse reprendre.

Les perspectives 2022

L'ouverture des Logements Foyers

Le Logement Foyer de Saint-Denis de Pile est sorti de terre en début d'année 2022 et ouvrira ses portes au public dans le premier semestre de l'année.

Pour Bègles, la livraison est prévue à l'automne, une campagne de communication sera préalablement organisée afin que les personnes qui le souhaitent puissent présenter leur candidature.

L'ouverture de ces places est une bonne nouvelle car ces dernières sont rares, là où l'évolution démographique girondine (a fortiori dans la métropole bordelaise) est sans équivoque. Ces ouvertures sont aussi l'occasion d'essayer un nouveau modèle, celui

d'un établissement qui mime le milieu ordinaire, intérêt pour les personnes, bien sûr, mais aussi pour la stratégie de l'Adapei à moyen et long terme.

De nouveaux projets d'habitat inclusif ?

Des réunions de présentation sur l'Habitat inclusif ont été lancées début 2022 sur l'ensemble des IME afin de présenter aux familles et aux professionnels les avancées en la matière.

Ces rencontres ont permis des échanges riches qui laissent augurer de nouveaux projets d'habitat inclusif. Ces présentations seront à poursuivre sur l'ensemble des établissements afin de continuer à informer et susciter de nouveaux parcours.

2. | Les actions transversales

Bilan du CPOM de l'année 1



Le mardi 30 novembre 2021, Philippe Béguerie et Jean-Baptiste Fauroux ont accueilli, entre autres, le Président du Département de la Gironde, la Directrice adjointe de la délégation départementale de la Gironde, le Directeur de Cabinet - ARS Nouvelle-Aquitaine et le Maire de la ville de Bègles, afin d'officialiser la signature du CPOM 2021-2025, qui structure la trajectoire de l'Adapei pour les 5 années à venir.

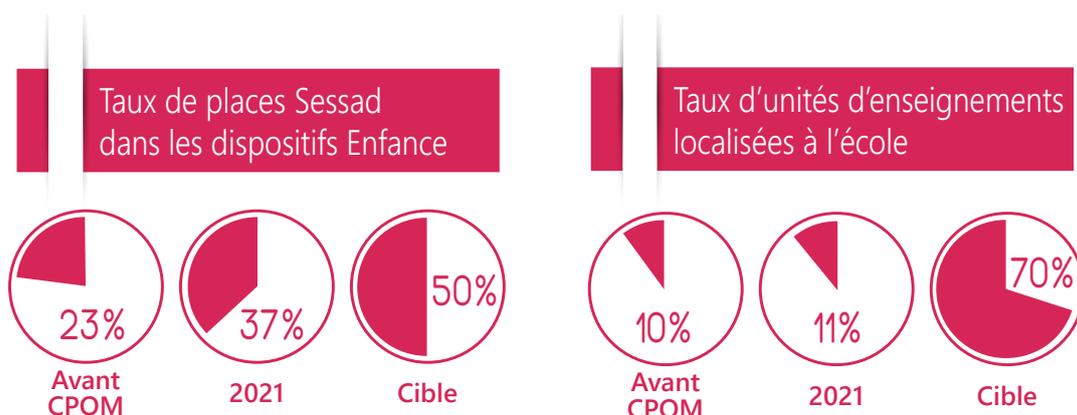
Cette signature vient conclure un travail de fond mené par toutes les équipes de l'Adapei et ses financeurs, qui auront, pour leur part, profité de cette occasion pour reconnaître le chemin parcouru et féliciter la confiance retrouvée.

Pilotage du CPOM

Le CPOM ayant été signé le 30 novembre 2021 pour la période 2021-2025, l'année 2021 constitue une base et une première année d'exercice.

Un comité de pilotage organisé début 2022 aura permis de faire un point d'étape et de dresser un premier bilan sur les objectifs fixés.

Si la pandémie de Covid-19 a limité la réalisation de certaines actions, il apparaît qu'une majorité d'entre elles est d'ores et déjà bien engagée, que d'autres sont à entamer et que quelques-unes nécessiteront un travail de fond.



2. | Les actions transversales

Satisfaction
des personnes accueillies



2021

Cible

Satisfaction des familles



2021

Cible

Taux de formation au handicap psychique
pour les professionnels de l'habitat

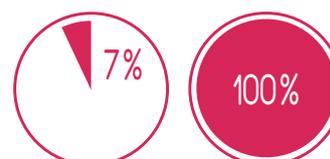


Avant
CPOM

2021

Cible

Taux de réalisation des plans
pluriannuels d'investissements



2021

Cible

Autres actions engagées

Indicateurs	Avant CPOM	2021	Cible
Taux de transition des travailleurs d'ESAT vers le milieu ordinaire de travail	1,3 %	2 %	5 %
Nombre d'établissements certifiés Autisme	0	2	10
Taux d'occupation des SAVS	120 %	125 %	150 %
Transformation de places de foyer d'hébergement en foyer occupationnel	0	7	14
Nombre d'appartements d'application	5	5	8
Ratio de résultat	2,09%	0,8%	<=-3%

CPOM
2021 - 2025

Des actions
A ENTAMER

Indicateurs	Avant CPOM	2021	Cible
Taux de scolarisation en milieu ordinaire	14 %	10 %	50 %
Nombre de réunions entre Conseil d'administration et représentant des CVS	1	0	2 par an
Taux de satisfaction des personnes quant à leur participation sociale	ND	59 %	80 %
Taux d'occupation des places d'accueil temporaire globalement à l'Adapei	63%	60%	70%
Nombre d'établissement certifiés polyhandicap	0	0	2
Durée moyenne d'accompagnement sur les SAVS pour les personnes âgées de plus de 60 ans	5.7 ans	5.3 ans	Supérieure à 8 ans

CPOM
2021 - 2025

Des actions
DE FOND

Indicateurs	Avant CPOM	2021	Cible
Nombre d'Événements Indésirables liés aux soins	116	161	60
Jeunes concernés par l'amendement "Creton"	72	77	20% de sorties / an
Taux d'absentéisme	11,63 %	+2,57 %	-2%

Les indicateurs stabiloté en jaune ont fortement été impactés par la crise sanitaire

Une première phase de la transformation de l'offre des IME, un fort taux de satisfaction et la certification de certains établissements sont autant d'exemples du travail déjà engagé.

L'atteinte de certains objectifs, tels que la sortie des jeunes concernés par l'amendement Creton, nécessiteront un travail de fond à mener par l'ensemble de l'association dans les années à venir.

2. | Les actions transversales

Les Ressources Humaines

Outre sa gestion qui est désormais entrée dans la "routine" de la direction des ressources humaines, la crise sanitaire engendre indirectement des conséquences plus pérennes sur nos organisations.

En effet, nous observons depuis la fin de l'année 2020 un désengagement croissant des professionnels envers les métiers du soin et de l'accompagnement. Afin de compenser cette perte d'attractivité, des mesures nationales ont été décidées rapidement pour le secteur sanitaire. Ces dernières, non applicables à notre secteur, ont favorisé un sentiment d'abandon et de frustration de l'ensemble des professionnels travaillant notamment dans les établissements relevant du champ du handicap.

Ce n'est que tardivement dans l'année 2021 que des mesures ont été mises en place pour certains professionnels de nos établissements, créant là encore des situations de tensions générant finalement une dégradation générale du climat social.

C'est dans ce contexte que la direction des ressources humaines a évolué durant l'année 2021 dont les événements marquants sont les suivants :

Démarche d'évaluation de l'activité professionnelle

Pour la première fois en 2021, l'Adapei s'est engagée dans une démarche d'évaluation de l'activité des professionnels par la mise en place d'entretiens annuels. Cette pratique nouvelle au sein de l'association a donné lieu à des actions de formation spécifiques et ne concerne pour le moment que les professionnels ayant des fonctions d'encadrement.

Qualité de Vie au Travail

En décembre 2020, l'engagement était pris dans le cadre d'un accord avec les organisations

syndicales de réengager l'Adapei dans une démarche de développement de la qualité de vie au travail (QVT). Cette démarche a pris corps en juin 2021 avec la première réunion du comité de pilotage dont l'objectif est de définir des actions opérationnelles dans des établissements ciblés. Afin de guider son action, le comité de pilotage a d'ailleurs décidé de mener une enquête auprès de l'ensemble des professionnels de l'association. Cette enquête menée en novembre 2021 et renseignée par 677 personnes livrera ses conclusions dans les tous premiers mois de l'année 2022.

Accord signé avec les partenaires sociaux

Le 17 mars 2021, un accord est signé avec les partenaires sociaux dans le cadre des négociations sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur, l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail dont les dispositions portent principalement sur :

- Le rattrapage de la prime exceptionnelle liée à l'épidémie de Covid-19 "seconde vague" ;
- Le don de la journée de solidarité pour les professionnels des établissements "H24" ;
- Les conditions d'attribution des primes de coordonnateurs de parcours de vie ;
- Le déploiement du compte épargne temps (CET) selon un rythme échelonné sur les années 2021, 2022 et 2023 ;

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Le 26 novembre 2021, un autre accord est signé avec les organisations syndicales instaurant le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, dite prime "Macron" ; le montant de cette prime varie de 100 à 700 € selon des critères de niveau de rémunération, de durée du travail et de présence effective ;

Structuration des fonctions

Concernant la structuration des fonctions initiée en 2020 :

- Après le travail initié relatif aux fonctions de directeur, directeur adjoint, coordonnateur de parcours et agent de maintenance, un travail de formalisation de l'ensemble des fonctions de l'Adapei a été mené sur le second semestre 2021 et sera partagé en 2022 ;
- Deux fonctions sont créées en 2021 :
 - Une fonction de coordination de l'offre au sein du comité de direction ;
 - Une fonction de coordination médicale ;

Démarche de professionnalisation de la fonction Ressources humaines

L'année 2021 aura aussi été une année au cours de laquelle la fonction ressources humaines s'est engagée dans une démarche de professionnalisation notamment par :

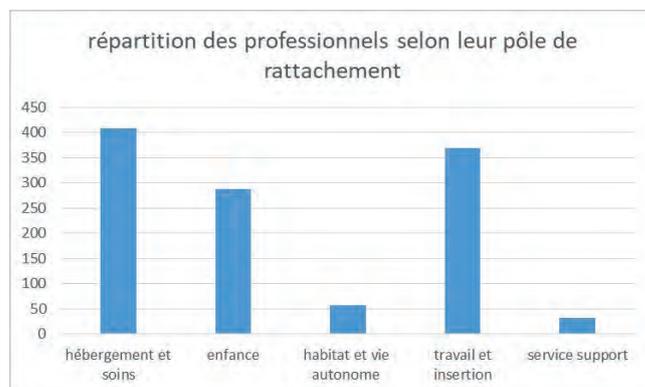
- La formation de l'ensemble des assistants RH des établissements à l'environnement conventionnel de la convention 66 et son cadre juridique ;
- Le renouvellement pour deux tiers de l'équipe des techniciennes de paye.

Les perspectives 2022

Avec 148 départs sur 2021 dont 73 démissions représentant un volume de démissions multiplié par deux par rapport aux valeurs historiques de l'association, l'Adapei illustre malheureusement la situation dans laquelle se trouve l'ensemble des acteurs du secteur. Au-delà des mesures prises par la branche, ou encore pas le gouvernement pour redonner au secteur une attractivité perdue,

Les chiffres clés 2021

1 152 salariés en CDI (au 31/12/21)



12 514 CDD signés sur 2021 pour un volume de 329 000 heures

148 départs dont 73 démissions

142 recrutements en CDI sur l'année contre 106 en 2020 soit une augmentation de 33%

38 contrats en alternance présents au 31 décembre 2021 dont 26 recrutés en 2021

l'Adapei devra mettre en place ses propres dispositifs. Cet axe de travail sera l'enjeu majeur auquel devra s'attacher la direction des ressources humaines en 2022.

En effet, ce sont plus de 40 thématiques de formations collectives qui ont été proposées aux salariés, répondant pour certaines d'entre elles directement aux orientations stratégiques issues du CPOM, signé en fin d'année, notamment concernant l'accompagnement des professionnels dans la transformation de l'offre sur le pôle enfance.

2. | Les actions transversales

Le plan de développement des compétences

Concernant le plan de développement des travailleurs d'ESAT, 67 sessions de formation ont été organisées reposant sur 37 thématiques et concernant ainsi plus de 550 personnes. Le plan prévisionnel a été réalisé pour 85%.

Pour accompagner au mieux l'intégration des nouveaux salariés en CDI, ces derniers participent systématiquement à deux modules spécifiques de sensibilisation au handicap dès les premiers mois de contrat, quel que soit le poste occupé (socio-éducatif, administratif, direction...) :

Module "Sensibilisation aux handicaps, module Troubles du Neuro-développement (TND)"

- L'accompagnement des personnes avec Handicap – Définition et cadre d'intervention
- Focus sur les Troubles du Neuro-développement et de leurs conséquences
- L'accompagnement des personnes avec TND.

Module "Connaitre les particularités du handicap psychique et leurs répercussions"

- Reconnaître les situations de handicap psychique
- Sortir des préjugés et changer son regard sur les personnes en situation de handicap psychique
- Identifier les répercussions de ce handicap et leurs retentissements dans les relations

Ces 2 journées sont l'occasion pour les professionnels de voir, ou de revoir, les spécificités de nos publics, d'avoir les bons repères pour pouvoir se positionner vis-à-vis des personnes accompagnées. En 2021, 102 personnes ont été formées sur ces deux modules.

L'ensemble des actions de formation, à destination des professionnels comme des travailleurs d'ESAT, représente un engagement financier de 1 069 k€.

Les chiffres clés 2021 de la formation professionnelle

- 948 Personnes ont suivi une action de formation pour un volume de **15 101 heures** de formation, soit un volume plus de deux fois supérieur à celui de l'année 2020.
- 106 Sessions de formation ont eu lieu
- 10 Personnes ont bénéficié d'une formation diplômante
- 10 Personnes ont bénéficié d'un accompagnement VAE



BM Formation

BM formation a organisé 107 sessions de formation, représentant 180 journées pour un total d'environ 1 000 stagiaires, dont 71% de travailleurs en ESAT.

En avril 2021, BM Formation a obtenu la référence qualité FALC. Au-delà d'être gage de crédibilité et de sérieux, c'est aussi la marque de l'engagement d'acteurs professionnels qui partagent des valeurs et garantissent la participation effective de personnes en situation de handicap intellectuel à toutes les étapes.

5 sessions de formation FALC ont été organisées :

ADAPEI 33 = 1 session / 12 stagiaires

Mairie de Bordeaux = 3 sessions / 32 stagiaires

APF France Handicap = 1 session / 11 stagiaires



La Qualité

La service Qualité a accompagné de nombreux projets en 2021 :

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le service Qualité a accompagné les directions des établissements du pôle travail pour faire de la prévention des risques professionnels, un objectif commun et pérenne pour les établissements. Ce travail permet in fine d'améliorer la qualité des services rendus aux personnes accompagnées, de garantir de bonnes conditions de travail pour les salariés et de faire évoluer favorablement les indicateurs sociaux et de santé.

Les certifications Handéo TSA

Un accompagnement méthodologique de ces démarches qualité permet aux établissements de formaliser, dans des outils partagés, un état des lieux de ce qui est en place, les actions d'amélioration retenues et le suivi de leur mise en œuvre. Cette traçabilité est aujourd'hui nécessaire pour assurer un travail continue d'amélioration de nos pratiques au profit des personnes accompagnées.

La mise à jour des projets d'établissement

Le service Qualité a validé, avec chaque pôle, une démarche structurante afin d'homogénéiser nos pratiques dans la mise à jour des projets d'établissement. Le service Qualité a également mis à disposition des outils modifiables si besoin.

L'optimisation de l'utilisation du logiciel Airmes

Un travail a été initié pour améliorer l'utilisation de notre logiciel métier avec entre autres, une homogénéisation des pratiques. En 2021, nous avons débuté ce travail, en groupe pluridisciplinaire afin d'élaborer un questionnaire à destination des directions. Cela nous a permis de faire un état de lieux des pratiques afin de mettre en place un plan d'action cohérent.

Le recueil de la satisfaction des personnes accompagnées et de leurs familles/proches

Le questionnaire de satisfaction de l'Adapei 33 a été repris sur une période définie afin de recueillir la satisfaction des personnes accompagnées et de leurs proches en 2021. Les résultats permettent aux établissements d'orienter leurs actions en prenant en compte les attentes des personnes accompagnées.

Les chiffres clés 2021

Enquêtes de satisfaction 2021

- 1 080 réponses de personnes accompagnées
- 348 réponses de familles et proches
- 77% de satisfaction pour les personnes accompagnées
- 79% pour les familles et proches.

Les perspectives 2022

- Poursuivre la mise à jour des projets d'établissements
- Travail sur la gestion documentaire
- Continuer le travail d'optimisation de notre utilisation de Airmes
- Déploiement de la démarche de DUERP sur tous les pôles
- Travail sur les événements indésirables et notamment sur les EI relatifs au circuit du médicament.

2. | Les actions transversales

La communication

Le service Communication intervient dans les différents champs de la communication, interne, externe et digitale.

Une grande partie de l'année 2021 a été consacrée à la réflexion d'une solution en ligne pour donner de la visibilité à l'offre commerciale du pôle Travail et insertion par l'emploi afin de développer ses ventes (cahier des charges, choix du prestataire, définition de l'architecture du site et création des contenus).

Une solution de vente en ligne, indépendante du site commercial, sera déployée pour le Château de Villambis.

Le service communication accompagne les établissements et l'association dans leurs différentes campagnes de communication (Adhésion, crowdfunding, événementiels...).

Publications Lettres infos des familles

- 3 numéros imprimés

#5 - Janvier 2021 | 14 pages | 2 300 tirages

#6 - Avril 2021 | 18 pages | 2 300 tirages
numéro spécial autisme

#7 - Novembre 2021 | 12 pages | 2 700 tirages
+ dossier thématique handicap psychique



Téléchargez toutes les publications dans l'espace "publication" du site internet

- 5 newsletters

3 320 ouvertures pour 6 589 envois (50,38%)

Site internet et réseaux sociaux

En 2021 le rythme des publications sur le site internet et la page Facebook de l'Adapei est resté soutenu permettant ainsi de développer la communauté et de démultiplier les interactions.

Un grand merci aux personnes accompagnées, familles, salariés et partenaires qui nous suivent, interagissent et qui font vivre cette page.

2021 a également été l'année de création de la page LinkedIn de l'Adapei, qui a été ouverte au second trimestre 2021 et termine l'année avec plus de 400 abonnés. Ce réseau social rassemble plus particulièrement les salariés et partenaires.

Les chiffres clés 2021

Audience Facebook

150 615 vues uniques de la page (couverture) (+47,1% vs 2020)

+ de 250 publications

5 866 interactions
4 401 partages | 1 465 commentaires

2 970 abonnés (+ 16% vs 2020)

Audience LinkedIn (ouverture mai 2021)

425 abonnés (au 31/12/21)

116 publications

1 931 interactions

Audience du site internet

60 000 visiteurs

99 actualités postées

580 formulaires de contact reçus (+25%)
(40% prestations ESAT | 28% emplois et stages | 26% recherche ESMS | 6% autre)

Les perspectives 2022

- Mise en ligne du site web commercial pour développer les ventes du pôle Travail et Insertion par l'Emploi.
- Mise en ligne d'un site de vente en ligne pour le Château de Villambis.
- Refonte du site web institutionnel
- Planification de newsletters salariés et newsletters familles.
- Diffusions plus régulières de la Lettre info des familles (6 /an), + dossiers thématiques
- Développement de notre communauté sur Facebook et LinkedIn et développement de l'Instagram du Château de Villambis.

Afin de développer les différents projets, le service communication recrutera un chargé de communication en alternance.

SUIVEZ-

NOUS...



Le patrimoine

Le service Patrimoine qui a fêté ses 3 ans dernièrement poursuit ses missions de suivi des contrats de maintenance, de conduite d'opérations de travaux, d'études et de sécurité sur l'ensemble des établissements.

Ce travail collaboratif s'effectue en étroite collaboration avec les agents de maintenance, les référents sécurité et les directions.

Certaines grosses opérations sont en plus du service Patrimoine suivies par une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) externe et indépendante.

La mise en place de procédures validées permet désormais de présenter des outils d'aide à la décision et renforce le Reporting Immobilier mis à jour tous les trimestres et présenté au Conseil d'administration. Fort de ces trois premières

années, le service Patrimoine a commencé la mise en place et la rédaction de schémas directeurs infrastructure, offrant une visibilité et une programmation sur plusieurs années.

La partie sécurité a également fait l'objet d'un suivi rigoureux, tant sur les préparations en amont des visites de sécurité qui assurent d'excellents résultats, que sur la formation et l'information dispensées aux agents de maintenance et référents sécurité du service.

En plus de la réalisation d'un guide sur la maintenance au profit des agents et des directions, le service Patrimoine a mis à jour les registres de sécurité et les carnets sanitaires.

Enfin, nous testons sur 7 établissements le déploiement d'une application de gestion technique du patrimoine.

Les principales réalisations 2021

- Réfection de la voirie de l'ESAT Pessac Alouette
- Réfection des toitures terrasses de l'IME Pessac Alouette.

- Début des travaux de l'extension du Foyer de La Réole.



2. | Les actions transversales

- Livraison de la 1^{ère} tranche de rénovation du FAM de Bègles.



- Rénovation de l'UH de Blaye.
- Travaux de rénovation et remplacement de la centrale de traitement de l'air de l'IME Saint-Macaire.
- Études de faisabilité et programme pour la rénovation de la MAS de Biganos et la construction d'un IME sur Biganos.
- Réfection des toitures de l'ESAT de Villambis.
- Isolations à titre gracieux de tous les points singuliers (vannes) de nos chaufferies dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).
- Mise en place de Défibrillateurs sur tous les établissements ERP et les ESAT.

Les perspectives 2022

- Livraison de la 1^{ère} tranche du Logement Foyer de Bègles.
- Livraison du Logement Foyer de Saint-Denis de Pile.
- Attribution du projet de rénovation de la MAS et de la construction d'un IME de Biganos à une Maîtrise d'œuvre.
- Livraison de l'extension du FO de La Réole.



Logement foyer de Bègles



Extension foyer La Réole



Logement foyer de Saint-Denis de Pile

Les systèmes d'information

Le service est chargé de l'installation, de l'administration et du maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure matérielle, logiciel et du suivi des contrats techniques : réseau d'interconnexion, parc d'ordinateurs et de serveurs, téléphonie mobile et fixe, systèmes d'impression, pour lesquels il assure l'assistance aux utilisateurs.

Il gère l'exploitation quotidienne d'un parc de plus de 1100 postes de travail / 90 tablettes, le conseil et l'assistance aux utilisateurs, l'administration des serveurs en assurant les sauvegardes quotidiennes, l'administration et la supervision du réseau local de tous nos sites (~50).

Le pilotage des projets du service s'appuie sur un schéma directeur du système d'information initié en 2018.

Les mouvements RH

Mikaël, en contrat pro depuis 2020, a renforcé l'équipe en signant un CDI (0.50 ETP). Il s'occupe principalement de la préparation du matériel, des déplacements sur site et de la hotline de niveau 1.

Anthony nous a rejoint en octobre 2021 pour une durée de deux ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage "GMSI : Gestionnaire de maintenance et support" effectué au CESI.

Les principales réalisations

Dans le cadre de l'appel à projet "ESMS Numérique", nous avons obtenu une subvention de 240 K€ nous permettant de déployer l'accès au dossier médical partagé dans notre DUI (Airmes) et la messagerie sécurisée de santé. Cette enveloppe intègre également une partie achat

matériel (PC / Wifi) et un volume de formation très importants au bénéfice des professionnels.

En juin 2021 nous avons finalisé un avenant avec notre opérateur télécom nous permettant de réduire la facture mensuelle de 15% (2000€/mois).

Matériel Informatique & HelpDesk

L'année 2021 est marquée par une aggravation de la pénurie de composants. Certains chantiers sont différés en 2022, pour la partie WIFI notamment. En ce qui concerne l'approvisionnement en ordinateurs, smartphone ou en matériel d'impression nous avons dû changer notre politique en commandant par "lot" afin de minimiser le risque de rupture de stock au moment de nos commandes. Malgré cela la situation reste très instable et entraîne des délais importants entre les commandes et les livraisons sur nos sites.

Afin de répondre au besoin de mobilité et de télétravail nous avons fait évoluer notre politique d'équipement afin d'étendre l'usage de l'ordinateur portable au personnel administratif.

Les chiffres clés 2021

Matériel Informatique & HelpDesk

- 130 Postes neufs déployés (clients légers, lourds, portables)
- 77 Remises à niveau
- 1 500 Tickets traités par la hotline (Hors appels directs)

Téléphonie Mobile

- 113 Renouvellement
- 41 Nouvelles lignes

2. | Les actions transversales

De nouveaux outils ont été intégrés dans notre système d'information :

- Gammeo : Gestion technique du Patrimoine
- Vadesecure : Protection / Sécurisation du courriel entrant

Le logiciel Teams a remplacé Skype pour les conversations instantanées et/ou les visio-conférences.

Les perspectives 2022

En 2022 nous allons travailler sur l'évolution de notre réseau inter-établissement (VPN) afin d'apporter un bouquet de solutions répondant au plus près des besoins des structures et des personnes accompagnées (hausse des débits, mobilité, IOT, Wifi pour les personnes accompagnées..).

En collaboration avec le service qualité nous avons prévu de lancer une démarche de mise en conformité avec le RGPD . Le choix d'un accompagnement par une structure spécialisée dans ce domaine nous permettra de fiabiliser rapidement la situation et répondre aux exigences de cette réglementation.

La maintenance et l'évolution du parc matériel (postes, téléphones) restent une priorité et nous avons pour objectif de maintenir le même niveau de renouvellement.

Les achats

La crise sanitaire aura une fois encore marquée l'année 2021 avec un impact sur les achats, en générant des pénuries de matières premières, des hausses de tarifs significatives, mais aussi des pénuries de main d'œuvre, également pour nos prestataires de restauration, de nettoyage... complexifiant la mise en place et le respect des différents marchés.

L'objectif a été d'assurer et de garantir pour l'ensemble de nos établissements une sécurité d'accompagnement, tout en maîtrisant l'impact financier, comme par exemple, la gestion de stock pour leurs besoins en Équipement de Protection Individuelle (masques, gants...), de tests antigéniques, ou le maintien de prestation de services...

Quelques réalisations 2021

La Restauration

Dans le cadre de la consultation de la prestation de restauration de 2020, pour 4 établissements du pôle adulte, l'objectif a été sur 2021, d'accompagner les établissements et le prestataire dans la mise en place et le bon respect de ce marché.

Nos attentes établies dans ce nouveau marché seront notre ligne directrice pour les autres établissements à venir, à savoir des critères financiers et qualitatifs, comme le bien-être, les besoins nutritionnels, l'éco-responsable... avec la mise en place de la loi EGalim, et l'adhésion à "Mon Restau Responsable", et des critères de plaisir avec les repas à thème, les ateliers culinaires réalisés avec plusieurs résidents, l'inclusion participative au sein des cuisines...



Le nettoyage

Un appel d'offres a été réalisé pour le foyer de Martignas sur Jalle et l'IME de Blaye.

En parallèle, un plan d'action est en place afin d'uniformiser la prestation sur l'ensemble de nos établissements sur la qualité de nettoyage (mode opératoire et protocole par type de locaux), sur la maîtrise des produits utilisés (100% écologiques, éco labellisés...), sur une politique RH (encadrement, formation du personnel), et une cohérence financière inter-établissement.

La démarche Achats

Cette année a permis d'amorcer une structuration du processus Achats en créant :

- Des outils, normalisant et sécurisant l'acte de consultation
- Un positionnement plus transverse, permettant une définition du besoin au plus près des attentes des acteurs concernés tout en tenant compte des contraintes budgétaires, fonctionnelles, sociales, environnementales...

Afin d'asseoir ce processus dans une démarche structurée et une organisation transparente de l'achat, les services achats et financier ont réalisé une formation complémentaire sur la maîtrise de la réglementation des achats publics.

L'énergie

Gaz propane : suite à l'appel d'offres de 2020, une économie de 50 K€ cumulée, est constatée pour 2021.

Gaz et électricité : nos contrats en place ont permis de garder pour l'instant une maîtrise de cette dépense.

Les perspectives 2022

- Réaliser les appels d'offres comme : maintenance du matériel incendie, la mise en conformité du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données), les Prestations Intellectuelles, la Restauration pour le Blayais et le Bassin...
- Continuer l'accompagnement des établissements dans leurs besoins et structurer le suivi des marchés en cours, en mettant en place des outils normalisés de reporting de suivi, de contrôles de prestations...
- Continuer de déployer le processus achat.



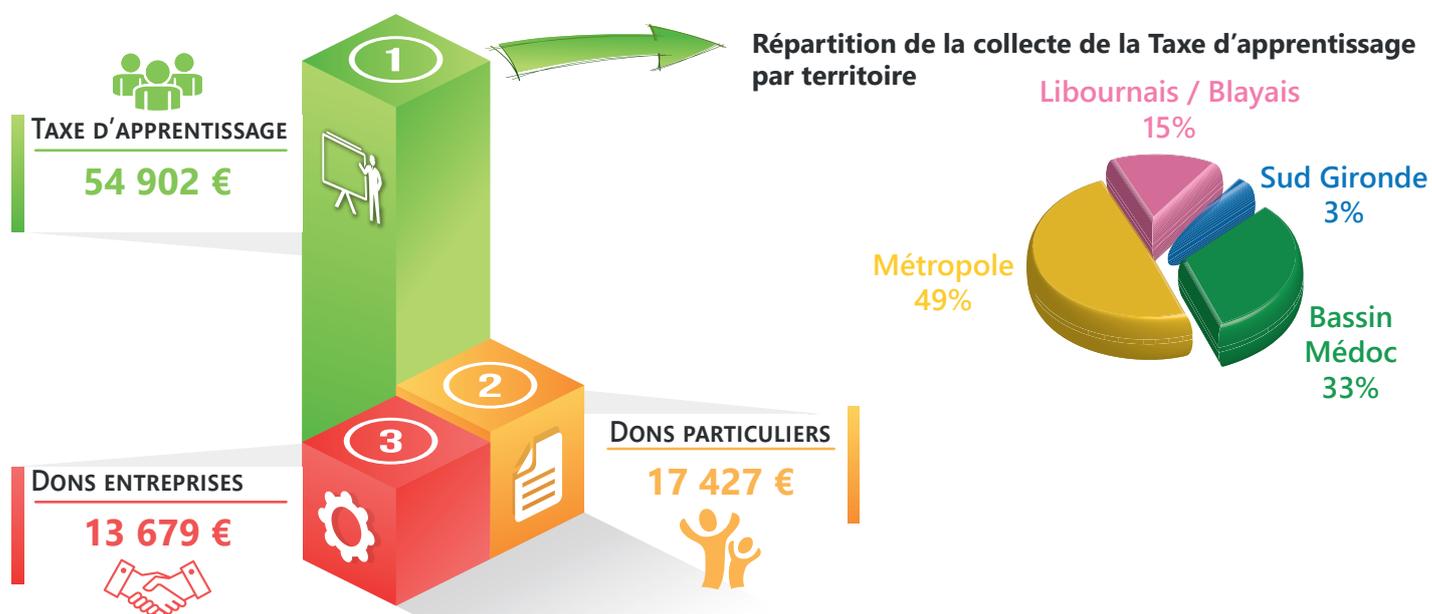
2. | Les actions transversales

La collecte de fonds privés

L'Adapei de la Gironde est une association "loi 1901" affiliée à l'Unapei, laquelle est reconnue d'utilité publique. A ce titre, nous sommes habilités à collecter des dons et legs et nous pouvons bénéficier du mécénat d'entreprise. Au titre de nos activités d'ESAT et d'IME nous sommes également agréés à collecter de la taxe d'apprentissage.

Pour autant, ce dispositif de ressources complémentaires aux dotations publiques et départementales n'est à ce jour que peu exploré par notre association et mériterait d'être davantage initié pour garantir une meilleure capacité de financement de nos projets en faveur des personnes que nous accompagnons !...

En 2021, l'Adapei a collecté **86 008 €**, qui se répartissent ainsi :



Un grand merci aux particuliers et aux entreprises qui en 2021 nous ont témoigné leur confiance par leurs dons, le versement de leur taxe d'apprentissage et leur mécénat d'entreprise ! Qu'il s'agisse de la SAS ARICI, de la Monnaie de Paris, de BMSO, de la SARL ANTALL etc... Merci pour cette généreuse contribution !

Les perspectives 2022

La volonté du Conseil d'Administration s'est exprimée pour que soit initié à partir de 2022 un engagement plus fort de la part de l'Adapei vers la collecte de fonds privés et notamment en direction des entreprises auprès desquelles des partenariats existent déjà dans le cadre des activités de nos travailleurs handicapés des ESAT du pôle Travail.

Une personne responsable de la collecte de fonds devrait ainsi être recrutée par l'association d'ici le deuxième trimestre 2022 pour traduire cette volonté du Conseil d'Administration et structurer efficacement cette diversification progressive de nos ressources.

Par avance, bienvenue à cette nouvelle recrue !

3. | Les actions thématiques

Autisme et TSA

La direction autisme poursuit, à l'échelle de l'Adapei, la stratégie nationale autisme au sein des troubles du Neuro-développement sur l'ensemble des axes suivants :

Repérage/Diagnostic Autisme dans nos établissements et services

Le recensement du nombre de personnes avec autisme accompagnées par l'Adapei est effectué chaque année via les indicateurs ANAP renseignés par les directions d'établissement.

En 2021 nous accompagnons 372 enfants, adolescents et adultes avec autisme sur l'ensemble de nos établissements et territoires (représentant 389 accompagnements (ESAT + FH par exemple ou ESAT + STP) répartis comme suit :

Cartographie des accompagnements TSA

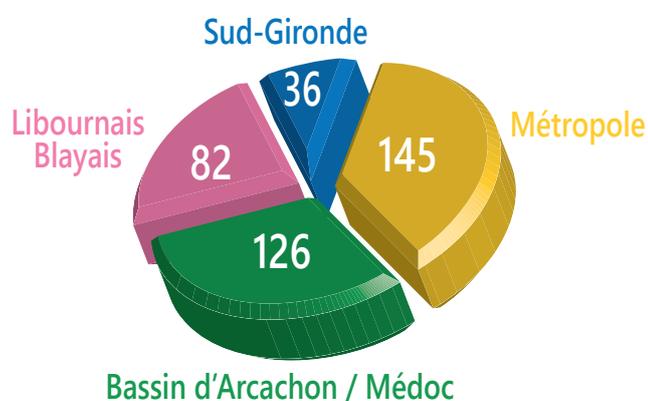


Dans de nombreux établissements et services, comme dans tout le secteur médico-social d'une manière générale, les diagnostics sont anciens et parfois erronés.

L'absence ou les erreurs de diagnostic peuvent avoir des conséquences graves sur le parcours de vie des personnes. Un effort majeur dans ce sens doit s'engager et la démarche doit s'appuyer sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Elle s'est concrétisée cette année à l'Adapei par :

- **La réévaluation diagnostic autisme** dans les unités TSA des IME et du FAM concernées par la certification Handéo. Une cinquantaine d'enfants/adolescents/adultes ont bénéficié de cette démarche.



- La participation active à la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO TND)

Cette année, la PCO a reçu 394 demandes de diagnostic pour des enfants entre 0 et 6 ans.

197 ont été validés et 85 diagnostics posés dont :

- 33 de Trouble du Spectre de l'Autisme,
- 29 de Trouble hyperkinétique (TDAH),
- 15 de troubles du développement de la parole et du langage
- 4 de retard mental
- 3 de troubles anxieux/émotionnels

Pour les jeunes les plus sévèrement atteints, l'Adapei est un interlocuteur pour assurer un parcours scolaire et une psychoéducation adaptée.

3. | Les actions thématiques

Une démarche d'amélioration de nos accompagnements

La certification



Qu'il s'agisse d'établissements ou de services spécialisés ou généralistes, l'Adapei poursuit son plan d'amélioration de la qualité de l'accompagnement de ce public.

En 2021, sous l'impulsion de l'ARS, 4 établissements se sont engagés dans la certification Autisme Handéo. Après un long travail des équipes de terrain et des directions, l'IME de Pessac et l'IME du Médoc ont réussi avec brio leur certification.

L'Équipe Mobile Autisme ESAT

Les ESAT poursuivent l'adaptation de leur accompagnement aux personnes avec autisme. L'équipe mobile spécialisée de l'Adapei constituée d'une psychologue et de 2 job coach travaillent avec l'ensemble des ESAT.

Son rôle est de **Favoriser l'insertion en milieu ordinaire** et **maintenir en emploi** en agissant sur la personne et son milieu.

Par une évaluation des forces et des compétences des travailleurs, une adaptation des postes et des ateliers, le soutien aux groupes d'entraînement aux Habiletés sociales des STP Métropole et de Braud et saint-Louis, l'équipe a accompagné 21 travailleurs en 2021.

La formation et la supervision

Le plan de formation autisme 2021 est resté ambitieux. Nous avons formé 203 personnes à l'autisme (Actualisation des connaissances, approches recommandées (ABA, TEACCH, Sensorialité, habiletés sociales, VINELAND, PDDMRS, TTAP), et sensibilisation aux TND.

La supervision (Formavision, Epsilon, Fea) accompagne 11 établissements et services dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Une participation active à l'action publique et associative en matière d'autisme

2021 a été l'occasion de :

- Répondre à l'appel à projet "accueil de jour FAM autisme" pour lequel nous avons obtenu 4 places sur le FAM de Bègles,
- Proposer une offre de service territoriale "SAMSAH autisme sur le Blayais" (en attente de retour).
- Participer activement au Copil autisme départemental (salariés et membres du CA) et aux Copils annexes (scolarisation et territoriaux)
- Comme chaque année, l'Adapei a participé au printemps de l'autisme.

Les perspectives 2022

- Certification Handéo autisme

L'IME de Blaye et le FAM de Bègles devraient être certifiés début 2022 et la MAS de Saint-Denis de Pile et l'IME de Saint-Macaire devraient s'engager dans la démarche.

- Mesure 37 de la stratégie nationale autisme

Fin 2021, deux de nos établissements se sont engagés dans le programme de repérage et diagnostic des adultes en établissements et services médico-sociaux lancé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. La MAS de Biganos et le FAM de Gujan-Mestras vont ainsi recueillir les diagnostics de l'ensemble des résidents de leur établissement et procéder à une réévaluation diagnostic autisme, selon un processus national rigoureux et piloté par le Centre Ressource Autisme (CRA). Cette démarche va durer une année et pourra s'étendre à d'autres établissements de l'Adapei.

L'accès aux soins

Le poste de médecin coordinateur a été créé en 2021 dans un contexte de pandémie, de vieillissement des résidents, et de pénurie médicale et para médicale.

Le constat

Les personnes en situation de handicap intellectuel sont moins suivies, meurent plus jeunes, alors qu'elles ont des pathologies complexes et des comorbidités.

Pourquoi ? Parce que les consultations de ces personnes sont difficiles à organiser.

- soit en urgence : consultations somatiques et avis psychiatriques
- soit pour un suivi d'une maladie chronique
- soit pour des visites de prévention (ophtalmo, gynéco)

On constate un déni de soin, alors que c'est une exigence inclusive. Nous devons conserver une capacité d'indignation tant que cette égalité d'accès n'est pas respectée. L'objectif est de rapprocher l'espérance de vie des personnes accompagnées de celle du milieu ordinaire, et donc de regarder en face la question du vieillissement.

Les besoins de santé et de soins des personnes en situation de handicap sont accrus : soins bucco-dentaires, troubles sensoriels, obésité, épilepsie, cancers, troubles du sommeil, reflux gastro-œsophagien, troubles digestifs, troubles psychiques, suicides, risques de décès prématuré (constats de l'Anesm dans son rapport 2017).

L'accès aux soins est plus difficile pour les personnes en situation de handicap, les problèmes somatiques sont sous diagnostiqués, le suivi gynécologique est inexistant, de même que le suivi ophtalmologique.

- **Des avis médicaux ne sont parfois pas demandés** car trop difficiles à obtenir et l'on sait d'avance que la personne ne se laissera pas approcher. Comment évaluer ce non recours ?

- **Le recours aux soins psychiatriques est un parcours du combattant** du fait de la rareté des psychiatres. Nous avons également des témoignages sur le non accès aux soins psychothérapeutiques pour les personnes déficientes intellectuelles.

Ces restrictions d'accès aux soins ont des conséquences sur la santé physique et psychique des personnes accompagnées et sur leur comportement. Comment évaluer correctement la douleur et la traiter ? Le retentissement sur la qualité de vie de la personne, de son entourage, parents et professionnels, en est la conséquence évidente.

Ces difficultés d'accès aux soins concernent les TSA et tous les autres déficits intellectuels. Donc beaucoup de monde. A l'Adapei de la Gironde, ce sont 2300 personnes que nous prenons en charge.

Actuellement, les visites médicales spécialisées représentent 3513 consultations par an. Le suivi médical est assuré par le Centre Expert Handicap de Bagatelle ou par les généralistes de proximité. Certains établissements ont des vacations pour un médecin généraliste ou un psychiatre.

Les urgences vitales sont assurées par le SAMU.

Les téléconsultations apporteront une facilité d'accès, quand elles pourront être mises en place.

3. | Les actions thématiques

Des contacts avec le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, le Centre Hospitalier Charles Perrens et le Centre Hospitalier de Cadillac nous ont permis de travailler à des conventions (en cours). La convention avec le CHU a été signée en juillet 2021.

Nous continuons à développer des partenariats (HAD, Mas de Lanton, MAS La rencontre à Bagatelle, EHPAD Terre Nègre, la MAPHA de Niort Adapei 79).

Le vieillissement

Le vieillissement des résidents est un phénomène inéluctable. Ils présentent souvent un vieillissement précoce, sont déjà peu autonomes et atteints de pathologies mentales. Ils prennent souvent plusieurs médicaments. Les chutes et fausses routes ne sont pas rares.

Leurs parents sont parfois eux-mêmes décédés et c'est avec leur fratrie, s'ils en ont, qu'il faut maintenir le lien. Ou bien les parents des PH sont réticents pour le transfert de leur enfant qui n'en n'est plus un ...en EHPAD, comme ils le sont pour eux-mêmes.

Préserver l'autonomie et l'indépendance...

- Être autonome le plus possible et le plus longtemps possible dans le quotidien
- Rester indépendant, ne pas devenir dépendant, garder le contrôle sur sa vie, choisir et décider.

Nos objectifs ?

- Maintenir les liens, lien social et liens intergénérationnels
- Maintenir les facultés cognitives
- Alimentation adaptée
- Activité physique
- Organiser les soins et l'accompagnement médical et paramédical nécessaires
- Prévenir la maltraitance ou mieux, développer la bientraitance

Ce n'est pas notre cœur de métier, mais nous devons proposer un parcours complet et cohérent pour accompagner les résidents jusqu'au bout.

Nous nous devons d'accompagner les personnes en situation de handicap âgées, vers une mort paisible en lien avec leur famille et les équipes de soins palliatifs. Des directives anticipées explicites doivent nous y aider.

Comité Éthique

Nous avons initié un Comité d'Éthique pouvant recueillir les questions "conflits de valeurs", individuelles ou collectives, posées par tous les membres de notre communauté (professionnels, familles et partenaires libéraux).

Le rôle du médecin coordinateur est aussi d'accompagner les situations complexes, comme les crises clastiques, épilepsies réfractaires, admissions, cas de jeunes relevant de l'amendement Creton pour lesquels l'orientation devient impossible. Il est un interlocuteur pour les infirmiers et anime la réflexion des IDE.

Plusieurs options s'offrent à nous :

- Transfert de la personne de son FO/FH vers une place en MAS ou en FAM, mais cela s'avère difficile car il y a très peu de turn-over (peu de départ > 15 par an en moyenne, dont 6 décès).
- Garder les personnes qui vieillissent dans les établissements où elles vivent depuis toujours, c'est leur lieu de vie, pourquoi faudrait-il les diriger sur un autre établissement à un âge où l'adaptation est plus difficile et où il est plus difficile de créer des liens ?
- Les orienter avec leur accord et celui de leur entourage vers un établissement type EHPAD plus adapté à leurs besoins (ex. Terre Nègre)
- Créer ou obtenir la gestion d'un EHPAD ? pour acquérir ces compétences métiers.
- Mettre en place au sein de nos établissements existants qui accueillent des personnes accompagnées vieillissantes, des unités pour personnes âgées.

La participation et l'inclusion citoyenne

La crise sanitaire de 2020 avait révélé la difficulté de maintenir une participation pleine et entière pour privilégier une sécurité et maintenir le lien social.

En 2021 la participation est saluée par la mise en place des nouveaux CVS

Nous avons procédé à de nouvelles élections. Le premier enjeu de ces élections est de porter la participation comme un levier de changement, vers l'optimisation du service rendu dans une quête de qualité mais avant tout un respect de la citoyenneté des personnes accueillies.

Les élections de février 2021 ont apporté des rencontres et échanges. Elles ont eu un réel succès avec 85% de participation. Les candidats ont fait une belle campagne malgré la situation difficile liée à la crise sanitaire.

Nous avons approuvé les rencontres virtuelles ce qui a permis de maintenir le lien.

6 CVS de pôle en Visio / 30 réunions téléphoniques



Élections CVS au foyer Saint-Michel de Rieufret

Partenariats : 15 réunions avec nos partenaires

- **Handicap Nouvelle-Aquitaine** > 2 Webinaires tourisme et loisirs. L'Adapei est membre du CA de HCNA. Intervention pour les loisirs, tourisme et participation.
- **UFCV** (loisirs et séjours adaptés) > adapter la communication, rencontres avec certains établissements et services pour mieux accompagner les loisirs.
- **Cultures du cœur** (offres culturelles, sportives) > propositions de sorties/ formation sur la médiation culturelle.
- **Commission d'accessibilité de Blanquefort** Damien Morisset y participe pour représenter le droit des personnes en situation de handicap mental, accessibilité des supports de communication, comment mieux se diriger dans la ville avec des panneaux adaptés.
- **MJC de Bruges** (Atelier d'Esther) > Atelier d'Esther, travail sur un projet de potager intergénérationnel, développement du bénévolat... Les adhérents Nous Aussi ont investi la MJC de Bruges en participant à différentes manifestations (tenue de stand, bénévoles pour différentes actions comme la fête des familles).
- **CDSA** (Relais d'informations sportives)
- **Commission départementale de tourisme adapté** > 3 commissions pour déterminer la labellisation de tourisme adapté pour différentes structures (camping, gîtes, restaurants, musée, office de tourisme...).

3. | Les actions thématiques

- **Ville de Bordeaux** : accompagnement pour transcription de documents du musée des douanes/ service communication.
- **Élections départementales** > transcription profession de foi pour un candidat.



L'association Nous Aussi

12 réunions Nous Aussi
et 6 Ateliers d'Esther

Nous Aussi a été un relais d'information auprès des personnes accueillies pour la préparation des élections présidentielles.

Les adhérents ont travaillé sur un support de présentation.

Les adhérents de Nous Aussi ont pu se réunir et faire vivre les ateliers d'Esther une fois par mois, avec entre 10 et 20 participants en fonction des réunions.

L'association Nous Aussi doit se réinventer pour rayonner davantage sur notre territoire girondin. Les adhérents ont envoyé des courriers aux différentes mairies pour se présenter ainsi que dans différentes associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux.



L'auto-représentation et l'auto-détermination

La participation, l'auto-représentation, de la personne en situation de handicap à son projet de vie, aux décisions qui la concernent, à la réalisation des habitudes de vie qui comprennent les activités courantes et les rôles sociaux, est un aboutissement... citoyen !

La formation est un outil important pour que chacune des personnes citées ci-dessus puisse accéder à l'information. Et se former ensemble autour de cet outil permettrait de croiser les regards, de confronter les questionnements : le Facile A Lire et à Comprendre (FALC).

Nous avons pu former les personnes accueillies, les professionnels et les partenaires (réf. BM Formation)



4. | La satisfaction des personnes accompagnées et de leur famille

Votre avis est important !

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de nos prestations et services, et pour répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées, l'Adapei de la Gironde a lancé une campagne de recueil de l'avis et du niveau de satisfaction des personnes accompagnées et de leurs proches de mai à octobre 2021.

1080 personnes accompagnées et **348** familles ont répondu à l'enquête.

Les professionnels ont été mobilisés pour accompagner et recueillir l'avis des jeunes et adultes volontaires via un questionnaire en FALC.

Parallèlement, les familles ont reçu le questionnaire et pouvaient y répondre anonymement en le retournant dans l'établissement référent ou directement via internet.

Les résultats par établissement ont été transmis au Conseil de la Vie Sociale de chacun d'eux

pour permettre aux usagers, aux familles et aux professionnels d'échanger sur le sujet et de définir des actions d'amélioration.

Nous vous livrons les résultats de l'enquête de satisfaction, qui recense les ressentis des personnes accompagnées et leurs familles autour de plusieurs thématiques, illustrant ainsi les points forts et d'amélioration de l'association.

Q1 - Satisfaction globale



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q2 - Animation / occupation dans l'établissement



Satisfaction usagers

Q3 - Disponibilité des professionnels



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q4 - Les locaux



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q5 - Transports proposés (si concerné[e])



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q6 - Restauration



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

4. | La satisfaction des personnes accompagnées et de leur famille

Q7 - Écoute et respect des choix



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q8 - Communication adaptée à la personne



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q9 - Sentiment de sécurité dans l'établissement



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q10 - Prévention de la maltraitance



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q11 - Informations sur les mesures de protection



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q12 - Respect de l'intimité



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q13 - Accès au dossier de l'utilisateur



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q14 - Connaissance du projet personnalisé



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q15 - Participation à la réunion du projet personnalisé



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q16 - Participation à l'élaboration du projet personnalisé



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q17 - Connaissance du référent projet



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q18 - Réponse aux attentes et besoins



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q19 - Informations sur les prestations



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q20 - Préparation à la sortie de l'établissement



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q21 - Connaissance du Conseil de la vie sociale (CVS)



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q22 - Connaissance des membres du CVS



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q23 - Accompagnement vers l'autonomie

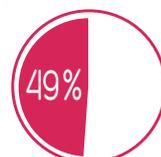


Satisfaction usagers



Satisfaction familles

Q24 - Accès à des activités en totale autonomie



Satisfaction usagers



Satisfaction familles

2021



adapei 33

Rapport financier 2021

1. Les résultats comptables **p. 62**

1.1. Les résultats comptables sur 3 ans

1.2. Répartition des ressources 2021

2. Les résultats administratifs **p. 63**

2.1. Les résultats du compte administratif sur 3 ans

3. Les résultats du secteur contrôlé **p. 64**

3.1. Les résultats par typologie d'établissements

3.2. L'activité des établissements et services (en journées)

4. Les résultats du secteur propre **p. 66**

4.1. Les résultats du compte administratif du secteur propre

4.2. La production des ESAT & EA

4.3. La production et les résultats des ESAT et EA

4.4. La production par activité

5. Les investissements et la trésorerie **p. 70**

5.1. Les investissements

5.2. La trésorerie

6. Synthèse financière **p. 71**

7. Les actions de la direction des finances et du contrôle de gestion **p. 72**

7.1. Le contrôle interne

7.2. Le plan de retour à l'équilibre

7.3. La gestion de la trésorerie

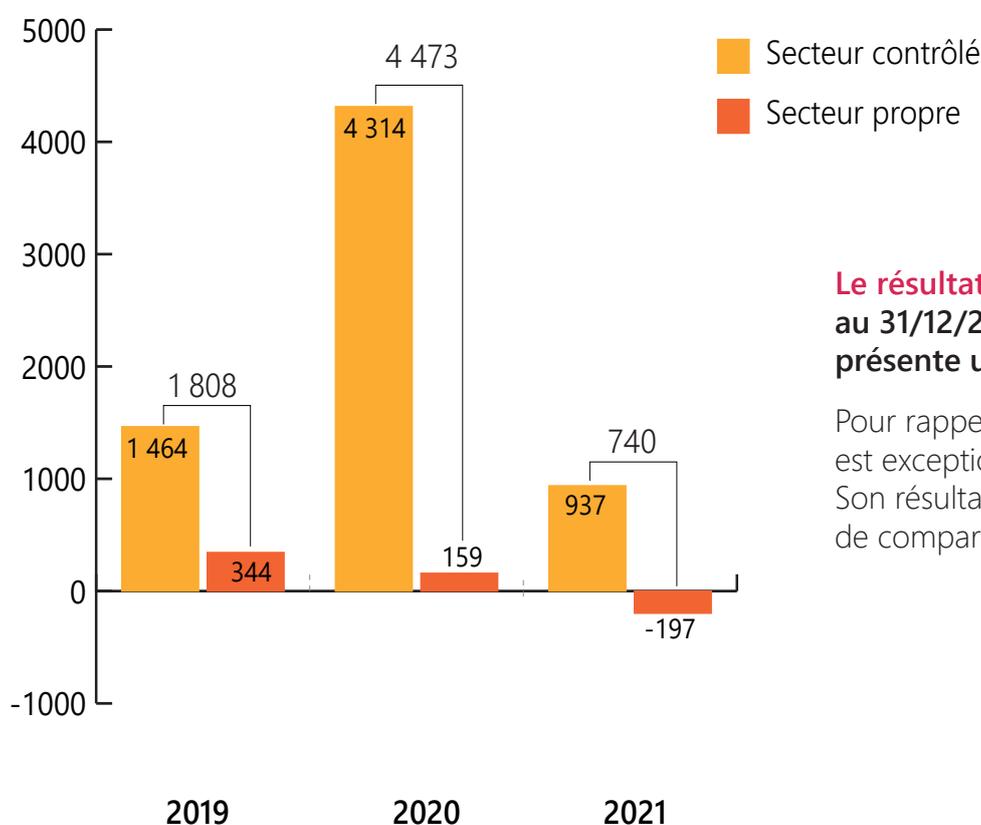
1 | Les résultats comptables

L'Adapei de la Gironde, en tant qu'association gestionnaire d'établissements et de services du secteur médico-social, a l'obligation de produire des comptes annuels selon les règles comptables de droit commun des associations.

Cependant, les établissements et services médico-sociaux qui composent l'association bénéficient de financements publics (Assurance maladie, aide sociale départementale et État) et sont régis de ce fait par une réglementation comptable propre, conduisant notamment à produire des comptes administratifs, en réponse aux exigences réglementaires inscrites dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Des retraitements sont donc pratiqués au résultat net comptable afin de produire un résultat administratif.

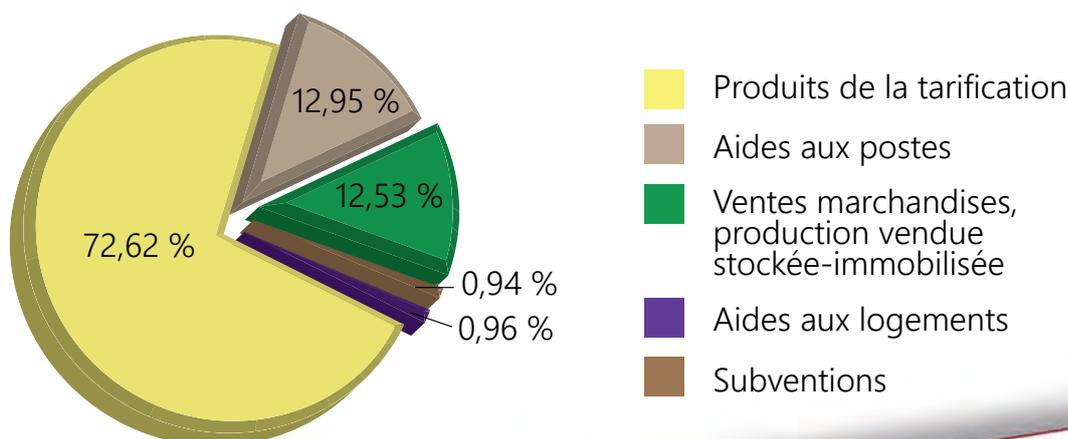
1.1 Les résultats comptables sur 3 ans - en K€



Le résultat net comptable au 31/12/2021 présente un excédent de 740 K€.

Pour rappel, le résultat de l'exercice 2020 est exceptionnel, et lié à la crise sanitaire. Son résultat n'est pas significatif en terme de comparabilité.

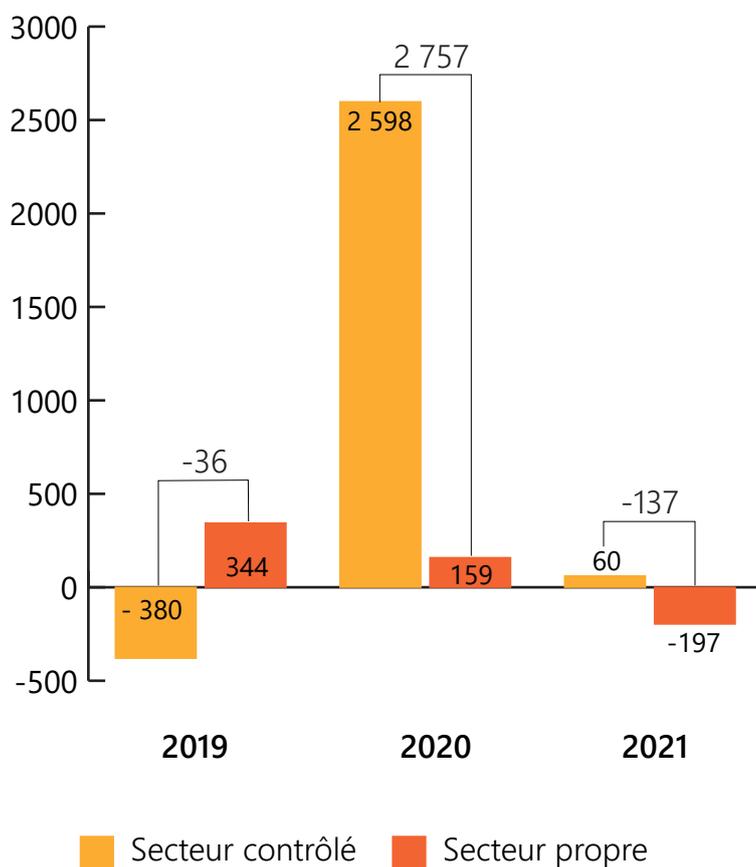
1.2 Répartition des ressources 2021



2 | Les résultats administratifs

2.1 Les résultats du compte administratif sur 3 ans - en K€

Des retraitements sont donc pratiqués au résultat net comptable afin de produire un résultat administratif.



Le résultat administratif est un déficit de - 137 K€

Ce dernier se décompose ainsi :

+ 60 K€ sur le secteur contrôlé

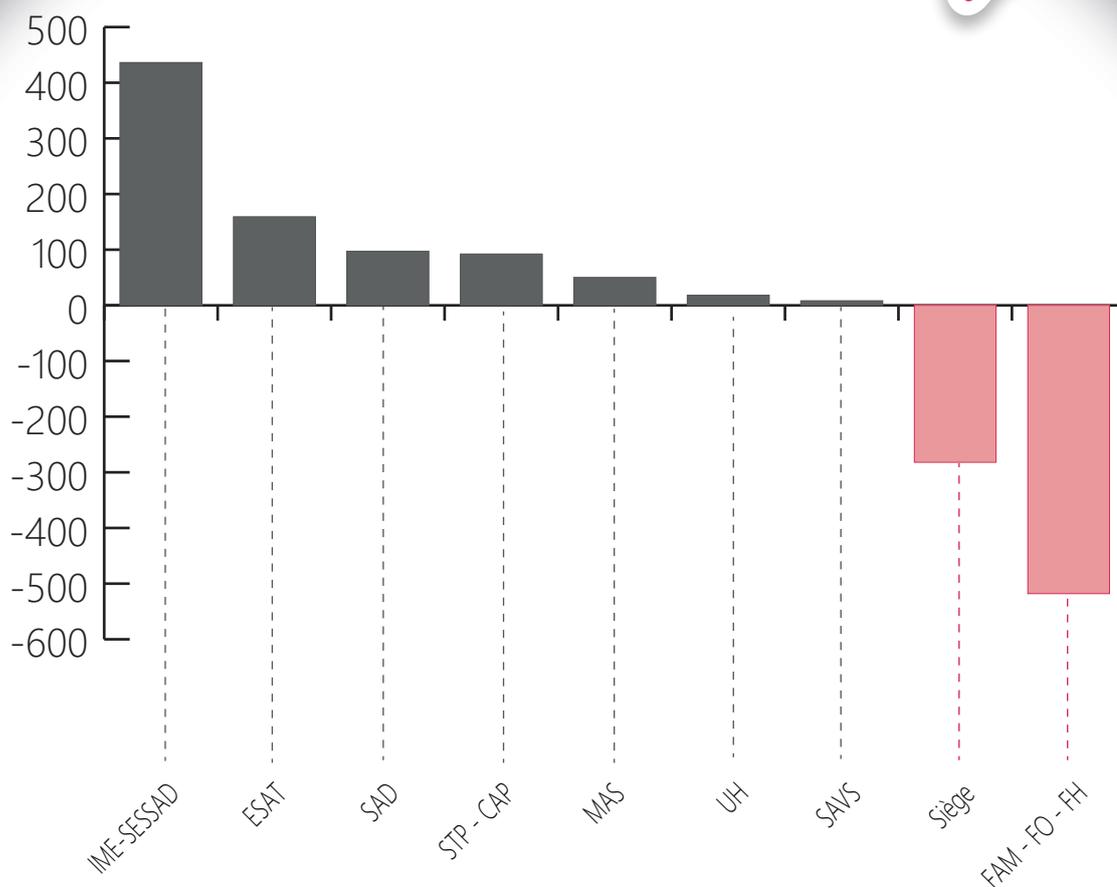
- 197 K€ de déficit sur le secteur propre.

3 | Les résultats du secteur contrôlé

3.1 Les résultats par typologie d'établissements - en K€

Établissements	2019	2020	2021
IME/SESSAD	- 284	1 447	436
ESAT F	423	750	159
SAD	140	138	97
STP - CAP	76	157	92
MAS	- 354	80	50
UH	124	0	18
SAVS	64	59	8
Siège	- 243	216	-282
FAM-FO-FH	- 326	- 249	-518

Résultats en K€



3.2 L'activité des établissements et services - en journées

Établissements	2019	2020	2021	# 2020/2021
ESAT	166 550	127 833	162 985	35 152
FO (*)	100 669	98 298	100 503	2 205
IME	73 299	72 339	74 005	1 666
SAVS	71 588	67 954	68 385	431
MAS	37 484	36 984	37 321	337
FAM	18 672	17 730	17 307	- 423
SESSAD	15 807	17 630	19 015	1 385
UH	17 668	17 210	17 714	504
STP - CAP	13 360	9 437	12 789	3 352
FH	10 022	8 293	9 760	1 467
SAD	1 895	758	966	208
TOTAL	527 014	474 466	520 750	46 284

(*) dont foyers à double tarification FO/FAM et FO/FH de Martignas-sur-Jalle - Cestas - Saint-Michel de Rieufret et Gujan-Mestras

En 2021, tous les établissements présentent un excédent administratif à l'exception (cf. tableau 3.1) des hébergements (FAM-FO-FH) et du Siège social.

Cet exercice positif marque, après la crise sanitaire de 2020, un retour à un rythme de "croisière" pour l'association.

Il faut en effet considérer la forte réduction des reprises de pertes (-1 M€) entre 2021 et 2020 qui confirme ainsi le redressement opéré.

Ce résultat positif anticipé a permis à l'association de valoriser l'engagement des salariés durant la crise sanitaire en octroyant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA) d'un montant de 555 k€.

4 | Les résultats du secteur propre

4.1 Les résultats du secteur Propre - en K€

Le résultat du secteur propre présente une perte de - 197 K€ contre un excédent de 159 K€ en 2020.

Malgré une nette reprise de l'activité commerciale, la contribution du pôle Travail et insertion par l'emploi est négative en 2021. Les Entreprises adaptées présentent notamment une perte de - 373 k€ contre - 148 k€ en 2020.

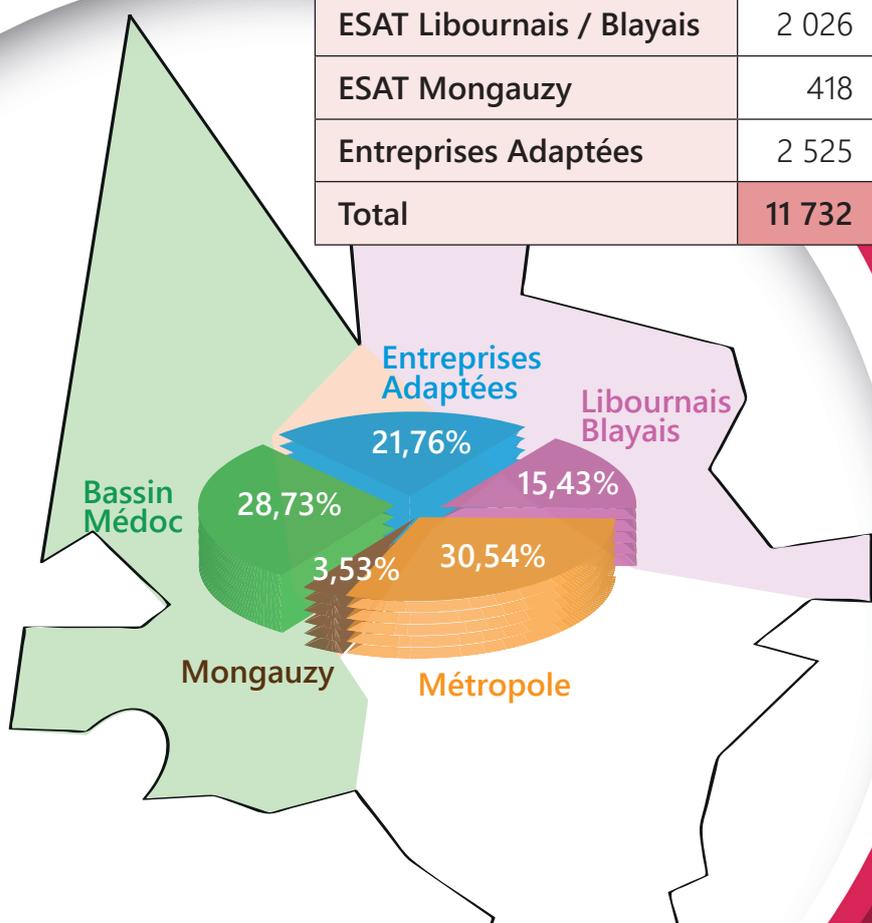
Établissements	2019	2020	2021
ESAT-E	673	475	373
EA	- 154	- 148	-374
UH Résidents	12	22	31
Association	- 136	- 152	- 235
Autres (insertion, BM formation, service habitat)	- 51	- 38	7
Total	344	159	-197

Cette situation détériore donc une situation déjà fragile s'agissant de la section associative, déficitaire de - 235 k€.

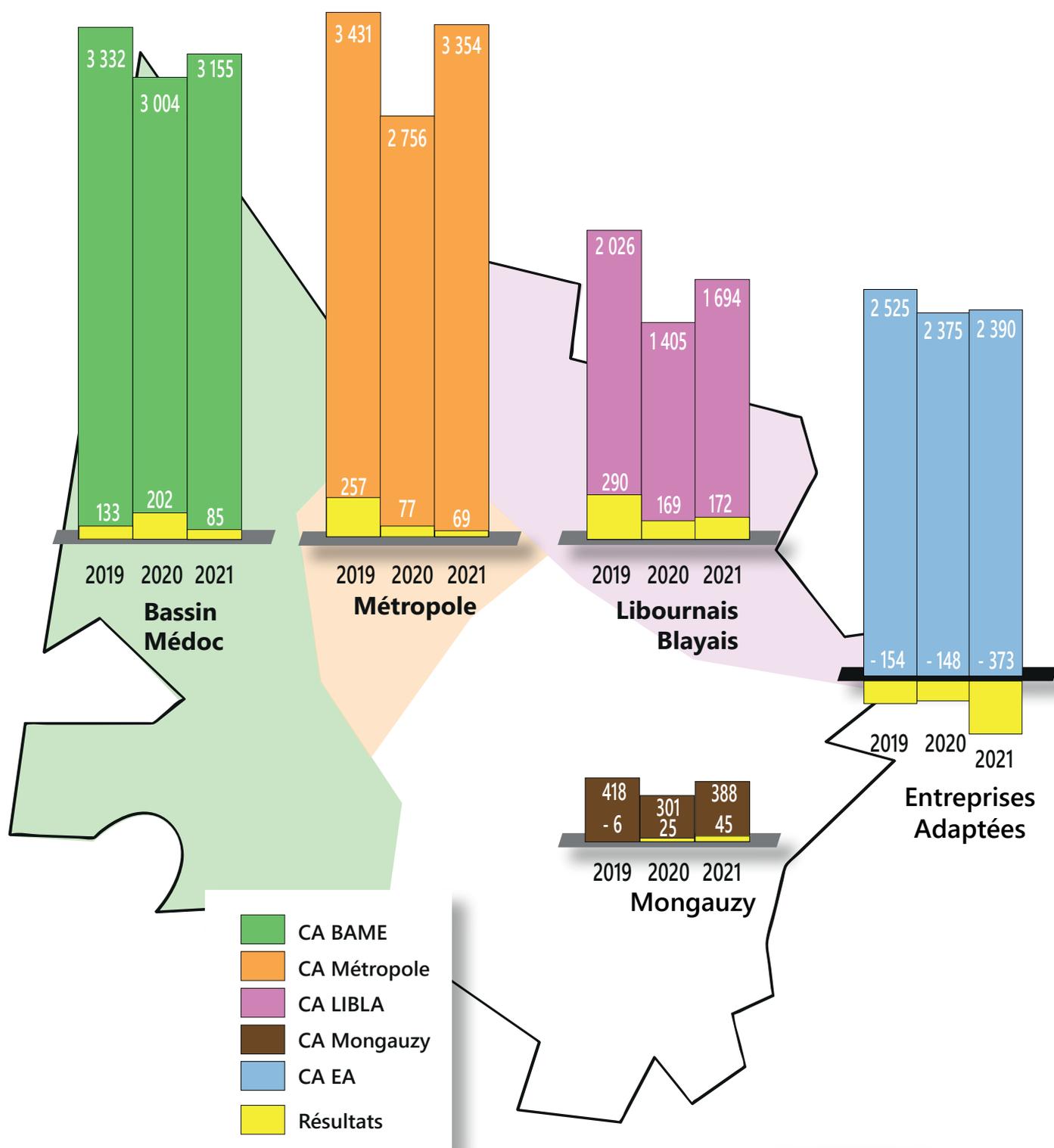
Les activités locatives et de formation sont excédentaires à raison de 40 k€.

4.2 La production des ESAT et EA- en K€

Établissements	2019	2020	2021	Variation entre 2020 et 2021	
ESAT Bassin / Médoc	3 332	3 004	3 155	151	5,03%
ESAT Métropole	3 431	2 756	3 354	598	21,70%
ESAT Libournais / Blayais	2 026	1 405	1 694	289	20,57%
ESAT Mongauzy	418	301	388	87	28,90%
Entreprises Adaptées	2 525	2 375	2 390	15	0,63%
Total	11 732	9 841	10 981	1 140	11,58%



4.3 La production et les résultats des ESAT et EA - en K€



4 | Les résultats du secteur Propre

4.4 La production par activité - en K€

Activités		2019	2020	2021	
				ESAT	EA
	Espaces Verts	3948	3872	2 476	1 600
	Restauration	2 634	1 890	2 284	
	Blanchisserie / Repassage	1 332	1 183	1 393	
	Sous traitance	1054	926	897	165
	Viticulture / vin	754	679	177	429
	Nettoyage / Propreté	441	317	286	
	Prestation de transport	435	187	20	197
	Mise à disposition Prestations hors murs	411	242	331	
	Horticulture	313	201	279	
	Menuiserie	155	155	161	
	Multiservices	91	27	23	
	Bois de chauffage	90	96	119	
	Légumerie	74	68	145	
Total		11 732	9 841	10 981	

Site de Braud et Saint-Louis

Espaces verts
Horticulture
Blanchisserie
Propreté
Sous-traitance industrielle

Libournais Blayais

Site de Saint-Denis de Pile

Restauration
Espaces verts
Horticulture
Propreté
Sous-traitance industrielle
Multiservices

Bassin Médoc

Site de Villambis

Espaces verts
Horticulture
Vitiviniculture
Blanchisserie
Propreté
Restauration
Sous-traitance industrielle
Prestations viticoles

EA Blayais

Espaces verts
Transport - Conciergerie

EA Libournais

Espaces verts
Prestations viticoles
Sous-traitance industrielle
Transport

Site d'Audenge

Espaces verts
Propreté
Blanchisserie
Menuiserie
Sous-traitance industrielle
Bois de chauffage
Prestations extérieures
Cuisine centrale

Antenne

EA Bassin d'Arcachon

Espaces verts
Transport

Sud-Gironde

ESAT Mongauzy

Restauration
Horticulture
Espaces verts
Sous-traitance industrielle

Métropole

Site Pessac Magellan

Restauration
Légumerie
Propreté
Blanchisserie
Espaces verts
Sous-traitance industrielle
Prestations extérieures

Site Pessac Alouette

Restauration/traiteur
Espaces verts
Propreté
Reprographie
Sous-traitance industrielle
Prestations extérieures

Site Blanquefort

Restauration
Espaces verts
Propreté
Sous-traitance industrielle
Prestations extérieures

Antenne EA Métropole

Espaces verts
Transport

5 | Les investissements et la trésorerie

5.1 Les investissements

Les mises en service ont représenté près de 2 M€ en 2021, et ne comprennent pas d'investissements majeurs.

Au 31/12/2021, trois projets importants figurent dans nos immobilisations en cours :

- Le FAM de Bègles (1 070 k€),
- Le FO de la Réole (1 512 k€)
- L'IME de l'Alouette (182 k€) pour une importante reprise des toitures.

Une programmation pluriannuelle des investissements (PPI), adossée à un schéma directeur immobilier sera transmise en 2022 à l'ARS pour la période 2022-2026.

5.2 La trésorerie

La trésorerie au 31/12/2021 est d'environ 20,1 M€ contre 17,8 M€ au 31/12/2020.

En 2021, nous avons perçu 1000 k€ de subvention du Département de la Gironde (40% du montant) au titre des programmes du FAM et du FO (voir 5.1), 256 k€ par la Région en faveur du déploiement de "plateaux techniques" dans les ESAT et enfin 478 k€ du Syndicat de Communes de Saint-Laurent Médoc au bénéfice de l'IME.

L'amélioration de la trésorerie s'explique ainsi par :

- Le résultat excédentaire ;
- Les subventions perçues ;
- Les dotations en fonds dédiés (CNR).

Nous n'avons pas souscrit de nouvel emprunt en 2021, mais renégocié le passage de certains emprunts (CRD : 6.4 M€) d'un taux variable à taux fixe (moins de 1%). Cette mesure génère dès 2021 des économies de frais financiers.

Synthèse financière au 31 décembre 2021

La situation patrimoniale de l'Adapei continue de s'améliorer avec une trésorerie qui se consolide.

Elle présente au 31/12/2021 un taux d'endettement net de 23% (39% en 2020) et un fonds de roulement d'environ 2 mois de fonctionnement.

Les prochains projets de l'Adapei devront tenir compte de ces paramètres afin d'assurer un impact positif sur le bilan.

	2019	2020	2021	Variation n/n-1
Compte d'exploitation				
Produits	86 677	86 978	88 033	1,2 %
<i>Dont :</i>				
<i>Chiffre d'affaires</i>	8 302	6 895	7 900	14,6%
<i>Tarifcation</i>	61 105	62 232	61 433	-1,3%
<i>Remb. ASP</i>	11 029	11 822	10 955	-7,3%
Charges	84 869	82 505	87 293	5,8%
<i>Dont :</i>				
<i>Autres charges externes</i>	8 654	8 046	8 898	10,6%
<i>Personnel</i>	49 099	48 513	50 258	3,6%
<i>Personnel TH</i>	11 806	11 735	11 857	1,0%
<i>Dotation aux amort.</i>	4 585	4 969	4 838	-2,6%
Résultat	1 808	4 473	740	-83,5%
Bilan				
Fonds propres	31 363	31 842	35 028	10,0%
Endettement	29 494	30 343	28 062	-7,5%
Actif immob. net	56 603	54 143	53 274	-1,6%
Trésorerie	12 953	17 869	20 104	12,5%

7.1 Le contrôle interne

A chaque exercice, notre commissaire aux comptes organise une revue des processus en amont de l'arrêté des comptes qui consiste à évaluer les principaux risques en matière de contrôle interne dans les domaines suivants : trésorerie, paye, facturation commerciale et système d'information.

Cette mission intérimaire permet aux directions concernées (Finances et Ressources humaines) de prendre note des risques mis en évidence et du niveau de priorité afin d'engager les actions correctives :

- Niveau de priorité ❗ : des actions devraient être initiées dès que possible.
- Niveau de priorité ⚠ : des actions devraient être menées à moyen terme,
- Niveau de priorité ✅ : les améliorations correspondent aux meilleures pratiques en vigueur et peuvent être mises en œuvre selon un délai plus souple.

S'agissant des services finances et système d'information, 6 recommandations ont été émises en 2021 d'un niveau de priorité 2 principalement. Une seule action de priorité 1 a été relevée (Trésorerie) et concernait une délégation bancaire non mise en œuvre à la date de l'audit pour une question de délai. Cette observation est levée depuis.

En outre, une évaluation d'une police d'assurance contre le risque "CYBER" est en cours d'analyse afin de prémunir l'association contre ce nouveau risque.

7.2 Plan de retour à l'équilibre

Le plan de retour à l'équilibre (PRE) est un outil et une méthodologie dédiée au redressement financier des établissements en difficulté. Acté en mai 2019 avec les autorités de tarification

(ARS et Département), il concerne 9 établissements (3 IME, 2 MAS et 4 Foyers) ayant réalisé successivement des pertes importantes (>3% des produits).

Le prolongement de la crise sanitaire ne nous a pas permis de renouveler nos réunions périodiques avec les établissements, cependant, les bonnes pratiques initiées, les échanges réguliers avec les établissements (service achats, finances...) et l'action des directions continuent de porter leur fruit.

La signature du CPOM a permis de simuler sur la période 2021-2025 une trajectoire de redressement, il s'agira donc de réviser à un rythme qui convient ces plans et d'ajuster les actions en fonction de l'atteinte des objectifs.

Le tableau ci-après confirme une nouvelle fois la dynamique continue de la démarche.

Etablissements	Résultat 2019	Résultat 2020	Résultat 2021	taux de perte
IME Médoc	-283 233	155 812	108 737	
IME Taussat	-194 649	70 077	81 448	-2,9%
IME Blaye	-159 504	161 020	55 341	-2,0%
MAS St Denis	-167 191	42 263	42 291	
MAS Biganos	-167 116	39 113	62 449	
FAM de Bègles**	-209 129	101 114	98 501	-2,0%
FO FAM St Michel*	-48 023	-109 348	95 039	-2,3%
FO FAM Le Genêts*	-65 579	43 892	16 335	-0,4%
FO La Réole	-88 673	-66 676	11 913	-5,4%
Total	-1 383 097	437 267	-245 100	

*Dont budget soin /**Dont budget Soins et SAD

L'année 2020 ne permet pas de se faire une opinion de l'évolution des résultats (résultat comptable + /- reports à nouveau du financeur) en raison du contexte sanitaire (confinement), et ce, principalement pour les IME. Aussi, c'est l'année 2019 qui met en évidence une évolution favorable du résultat. Un seul établissement (FO La Réole) n'améliore pas sa situation par rapport à 2019 en raison d'une situation transitoire (anticipée) liée à un projet de construction et de rénovation (impact sur l'activité).

7.3 Gestion de la trésorerie

Les taux d'intérêt ayant connu en 2021 et les années qui précèdent une forte baisse, nous avons initié une démarche d'optimisation de notre endettement.

Par conséquent, une renégociation des emprunts initialement souscrits à taux variable nous a permis d'obtenir des taux fixes compétitifs pour trois prêts générant des économies sur la durée restante de remboursement à partir de 2021. Pour chaque emprunt (capital emprunté : 6M€), nous avons obtenu des taux inférieurs à 1%.

Les perspectives 2022

Le CPOM signé fin novembre, nous devons engager et poursuivre plusieurs actions :

- Actions d'amélioration courantes :

- o Réaliser une matrice des risques pour chaque service de la direction des finances
- o Poursuivre la formalisation et l'amélioration des procédures

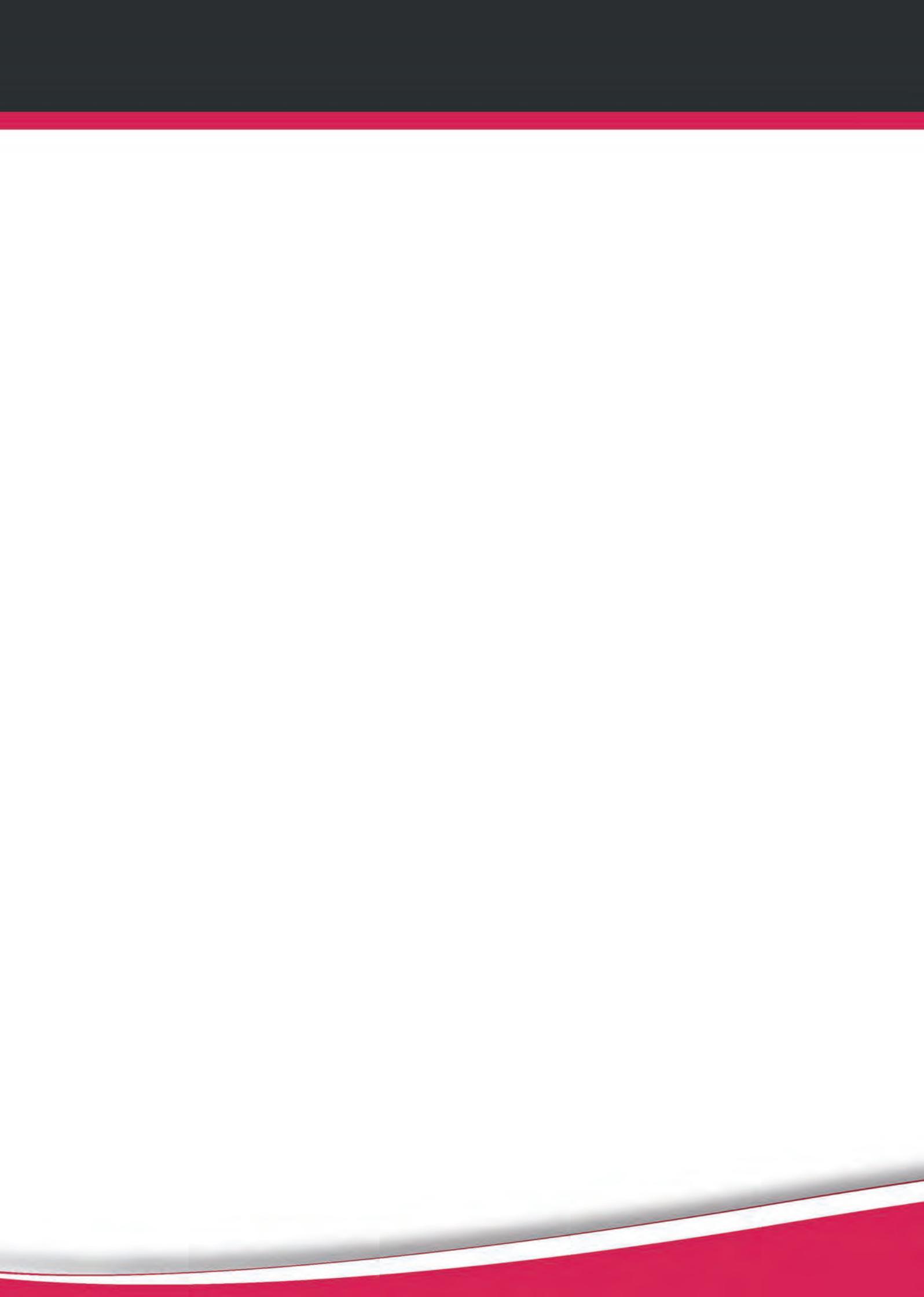
- Nouvelles actions :

- o Le CPOM entraîne le passage à l'EPRD (Etat prévisionnel des recettes et des dépenses), soit un nouveau cadre budgétaire et financier qu'il conviendra de mettre en œuvre
- o Envisager une réflexion sur la gestion de la dotation commune globalisée, celle-ci octroyant plus de souplesse et un meilleur anticipation de nos encaissements.
- o Actualiser les plans pluriannuels d'investissements (PPI) pour les établissements relevant de l'ARS via les schémas directeurs immobiliers notamment et poursuivre l'optimisation de nos plans de financement.





Rapport d'orientation



Quelles orientations pour 2022 ?

Une année d'élection pour le Conseil d'administration	p. 77
Une nouvelle directrice générale pour piloter le fonctionnement de l'Adapei pour les prochaines années	p. 78
La rédaction du projet stratégique de l'association	p. 78
Une démarche éthique et sociétale	p. 78
La transformation de l'offre et le virage inclusif	p. 79
La productivité du pôle Travail et l'insertion professionnelle	p. 80
Un management ambitieux pour un accompagnement de qualité	p. 80
Une gestion rigoureuse et une organisation efficiente	p. 81

L'année 2022 s'annonce comme une année essentielle pour la vie de l'Adapei de la Gironde. Et ceci pour plusieurs raisons majeures qu'il convient de citer ci-après, lesquelles marqueront indéniablement les grandes orientations de l'association durant cette année.

Une année d'élection pour le Conseil d'Administration

Avec l'adoption de ses nouveaux statuts en juin 2019, l'Adapei s'est engagée à renouveler les postes d'administrateurs tous les 3 ans. Ainsi, et en cette année 2022, le renouvellement intégral de ses 24 administrateurs va avoir lieu. Les mandats sont de 3 ans et les administrateurs "sortants" peuvent se représenter.

Il convient d'espérer trouver dans les élections de l'Assemblée générale du 23 juin 2022 un savant "dosage" entre la stabilité et la continuité

de la gouvernance par le renouvellement d'administrateurs et l'arrivée de personnalités nouvelles susceptibles d'apporter leur regard "neuf" et leur dynamisme à notre militance associative, force indéfectible de l'Adapei au sein du mouvement parental.

Merci à tous les parents engagés et aux administrateurs, bénévoles, qui donnent de leurs temps sans compter et toutes nos pensées émues à ceux d'entre eux qui ont fait le choix de ne pas se représenter ! Bienvenue à ceux qui nous rejoignent, nous comptons sur eux pour ce nouveau mandat de 3 ans !

Une nouvelle directrice générale pour piloter le fonctionnement de l'Adapei pour les prochaines années

Après le départ en retraite du Directeur général, Jean-Baptiste Fauroux, et une période de transition de six mois effectuée par Vincent Renault, la direction générale de l'Adapei de la Gironde sera assurée à compter du 29 août 2022 par le Dr Isabelle Annaheim-Jamet, jusqu'alors Directrice de l'offre médico-sociale à l'ARS Centre-Val de Loire.

Madame Annaheim-Jamet aura pour responsabilité sur les prochaines années d'assurer la dynamique de l'association dans ses nombreux projets et de conforter son positionnement de premier acteur du champ du handicap sur la Gironde. Par son engagement et sa connaissance experte des politiques publiques de santé et de l'ARS, elle ne manquera pas de fédérer les collaborateurs et les professionnels de l'Adapei autour de son charisme et de sa détermination, merci et bienvenue !

La rédaction du projet stratégique de l'association

L'Adapei a entrepris, entre l'automne 2021 et le début d'année 2022, des groupes de réflexions sur l'évolution de son approche stratégique, en complément du projet associatif.

La participation de personnalités et d'experts engagés a permis d'amorcer une première ébauche de ce que devrait être le prochain projet stratégique de l'Adapei pour les prochaines années. Les thématiques abordées ont concerné la transformation de l'offre au sein du pôle enfance, le rôle des parents et de la gouvernance, l'accès au logement pour les personnes en situation de handicap, l'accès au soin et l'accompagnement du vieillissement.

Il convient désormais de poursuivre cette réflexion en y associant la future Directrice générale, le Dr Isabelle Annaheim-Jamet, afin de permettre à la Gouvernance et à la Dirigeance de finaliser et de s'approprier pleinement cette "feuille de route" pour guider les actions et orientations de l'association durant les prochaines années.

C'est un enjeu important qui ne manquera pas de mobiliser nos énergies sur le deuxième semestre 2022 et ce, dans une démarche participative de co-construction de ce projet stratégique.

Une démarche éthique et sociétale

Nous souhaitons depuis de nombreux mois que l'Adapei se dote d'une structure de réflexion éthique autour des questionnements importants que peuvent avoir les personnes accompagnées, leurs proches, les administrateurs mais aussi les salariés dans l'exercice de leur fonction d'accompagnement au quotidien.

C'est ainsi que s'est constitué en 2021 un Comité éthique sous l'impulsion de Dr Brigitte Collet, Médecin coordinatrice au sein de la Direction générale.

Après avoir bâti le cadre de ce Comité à partir des recommandations de la Haute Autorité en Santé (HAS), puis adopté une charte de fonctionnement incluant les modalités de saisine du comité éthique, et enfin élargi la composition de ce comité à des personnes ressources externes, cette instance a progressivement pris ses "marques" au sein de l'association.

Les saisines se font maintenant plus précises et régulières et le Comité est à même de rendre des avis "consultatifs", lesquels permettront de faire "grandir" nos pratiques vers davantage de sens et dans le respect des valeurs que nous portons.

En 2022, le Comité souhaite promouvoir, au titre des axes prioritaires de sa réflexion, le questionnement de la juste approche et de la bonne prise en considération de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées. Cette réflexion doit également s'accompagner d'une méthodologie de sensibilisation et de formation des professionnels vis-à-vis de cette thématique afin de pouvoir aborder sereinement ce sujet entre professionnels, avec les personnes accompagnées mais aussi avec les familles. La "liberté de parole" doit devenir un mode de prévention efficace des risques d'atteinte à la liberté de chacune des personnes accompagnées en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.

Au titre de ses axes de travail, le Comité éthique souhaite également travailler sur les modes d'accompagnement à la fin de vie, au sein de l'Adapei.

Ce sujet sensible nécessite un vrai travail en amont de réflexion et de "formalisation" de nos orientations en ce domaine. Il s'agit véritablement d'un engagement de notre part dans nos pratiques professionnelles et d'accompagnement qui ne peut s'improviser au cas-par-cas mais qui nécessite, en amont, de se former, de structurer nos coopérations avec des acteurs sanitaires et médicaux compétents, etc...

La Direction générale aura à engager le processus nécessaire de son organisation à venir, en lien avec la démarche et les préconisations du Comité éthique. Cette instance nous permettra de faire évoluer encore et toujours nos orientations dans le sens des valeurs que promeut l'Adapei.

La transformation de l'offre et le virage inclusif

En signant son CPOM en novembre 2021, l'Adapei a confirmé sa volonté de s'engager résolument dans une démarche de transformation de l'offre pour une dynamique inclusive. Il s'agit ainsi pour la gouvernance de l'association et pour l'ensemble des équipes de professionnels de réfléchir davantage à la personnalisation des mesures d'accompagnement des personnes en situation de handicap autour de dispositifs plus respectueux des parcours individualisés et des souhaits exprimés par celles-ci.

Cette démarche se doit donc d'intégrer, dès cette année 2022, les projets innovants que la réglementation prévoit dorénavant en termes d'habitat inclusif par exemple. Le suivi en milieu "ordinaire" doit prendre également davantage de place dans notre mode de fonctionnement et l'augmentation importante du nombre de places de SESSAD sur les trois prochaines années en est une des illustrations.

Cette réflexion de l'association sur les modalités d'appréciation de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de leur environnement naturel, social, familial et/ou professionnel est un temps fort de l'action du Conseil d'administration et des cadres de l'association.

Les réponses aux appels à projets comme les initiatives en termes d'habitat constitueront un axe de travail important à suivre durant l'année 2022 et le Directeur de l'offre et des projets en sera un artisan incontournable, en charge de piloter et coordonner les différentes initiatives en ce sens.

La productivité du pôle Travail et l'insertion professionnelle

L'Adapei peut s'enorgueillir d'avoir constitué au fil du temps et de son histoire une activité forte et grandissante de son pôle "Travail" permettant ainsi aujourd'hui à près de 1 200 personnes handicapées accompagnées par l'association d'être pleinement investies dans le monde du travail, qu'elles le soient au sein de nos ESAT, de nos entreprises adaptées ou en milieu ordinaire auprès de nombreuses entreprises et industriels de la région.

Pour autant, les objectifs financiers, de chiffre d'affaires, de rentabilité, etc... ne peuvent être absents de nos engagements et c'est pourquoi des objectifs ambitieux ont été souhaités par la Direction générale et par le Conseil d'administration concernant l'activité de ce pôle.

Au sein de ce pôle, dont la mission première est de proposer des dispositifs d'accompagnement souples et adaptés, permettant un parcours professionnel de qualité pour chaque travailleur handicapé des ESAT et des entreprises adaptées.

Les cadres du pôle Travail s'attacheront à diversifier les champs d'intervention de nos activités en veillant aux impératifs financiers auxquels nous sommes soumis.

Autour de la marque "Adapei 33 Entreprise", ce pôle va développer dès 2022 une stratégie commerciale résolument tonique avec, à la clé, un nouveau site internet dédié.

2022 permettra de voir se traduire cet engagement fort de ce pôle d'activité. Nous savons que les équipes d'encadrement feront preuve de détermination en ce sens ; qu'elles en soient par avance remerciées !

Un management ambitieux pour un accompagnement de qualité

Depuis deux ans, l'organisation interne du fonctionnement managérial de l'Adapei s'est structurée autour d'une redéfinition de ses pôles d'activité. Quatre directions de pôles ont en charge de piloter ces filières "métiers" et d'encadrer l'action des directions des établissements.

La volonté de la Direction générale se poursuit en 2022 pour consolider ce dispositif managérial entre Direction de pôle et Direction d'établissement de sorte à garantir un processus décisionnel rapide et efficace. Ce dispositif doit permettre d'adapter l'offre de service et d'accompagnement au plus près des besoins des personnes accompagnées et de leurs familles grâce à un management de proximité, à l'écoute de l'expression de chacun.

Malgré des difficultés à recruter des salariés durablement dans nos établissements, dans un contexte en tension des métiers de la santé, entre autres avec la crise sanitaire, les Directions des établissements de l'Adapei s'efforcent d'adapter l'organisation interne de leurs équipes afin de répondre à la mission d'accompagnement. Le souci de la qualité et du bien-être des personnes accompagnées est notre première préoccupation.

L'Adapei tentera davantage encore cette année de promouvoir notre dynamique d'attractivité dans sa politique de recrutement pour combler progressivement ses postes salariés vacants, lesquels nous font défaut. La récente enquête sur la qualité de vie au travail a confirmé un taux de satisfaction important de nos professionnels quant à leur engagement et à la prise en compte de leur évolution professionnelle au sein de nos établissements. Ces éléments encourageant d'appréciation d'environ 700 réponses doivent nous inciter à poursuivre en ce sens notre

politique de ressources humaines et notre management pour espérer une amélioration progressive des recrutements.

Une gestion rigoureuse et une organisation efficiente

Après réflexion et échanges en Conseil d'administration, l'Adapei a fait le choix d'entériner, dès 2022, sa volonté de diversifier ses ressources par une démarche de collecte de fonds privés particulièrement auprès des entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine. La collecte peut également s'orienter vers les dons auprès des particuliers et vers les legs.

Il s'agit d'une organisation souvent appelée "fundraising".

Les actions initiées par l'association au travers de certains de ses projets, notamment les plus innovants, peuvent faire l'objet d'un accompagnement financier et de mécénat par certaines entreprises partenaires, par exemple. Il convient, par contre, d'en structurer la méthodologie et de suivre avec régularité la consolidation de ces partenariats. Pour ce faire, le recrutement d'une personne responsable de ce processus de collecte de fonds privés devrait être effectif d'ici l'automne 2022. Cette personne sera en lien régulier avec le Conseil d'administration mais également avec les sections locales pour coordonner et organiser notre démarche de collecte plus efficacement qu'aujourd'hui. La collecte de la taxe d'apprentissage mériterait également d'être mieux appréhendée, son potentiel de développement pour l'association étant relativement important.

Toutes ces pistes sont prometteuses pour apporter des réponses nouvelles pour contribuer au financement de projets spécifiques souhaités et espérés par les personnes accompagnées, c'est le vœu que nous formulons avec espoir et confiance pour faire des orientations exposées ci-dessus, les axes de nos prochaines réussites !

Philippe Béguerie
Président

Glossaire

A

AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
AGEFIPH :	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle
ANAP :	Agence Nationale d'Appui à la Performance
APV :	Assistance au Projet de Vie
APPV :	Assistant·e au Projet et Parcours de Vie
ARS :	Agence Régionale de Santé

C

CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH :	Commission Départementale d'Accès aux droits des Personnes Handicapées
CLIC :	Centre Local d'Information et de Coordination
CLS :	Contrat Local de Santé
CNR :	Crédits Non Reconductibles
COJ :	Centre Occupationnel de Jour
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA :	Centre Ressources Autisme
CT :	Conseiller Technique
CVS :	Conseil de la Vie Sociale

D

DAA :	Délégué à l'Action Associative
-------	--------------------------------

E

EA :	Entreprise Adaptée
EMA :	Équipe Mobile Autisme
EHPAD :	Établissement d'Hébergement pour Personne Âgée Dépendante
EPP :	Évaluation des Pratiques Professionnelles
EPRD :	État des Prévisions de Recettes et de Dépenses
ESAT :	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS :	Établissements et services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP :	Équivalent Temps Plein

F

FALC :	Facile À Lire et à Comprendre
FAM :	Foyer d'Accueil Médicalisé
FH :	Foyer d'Hébergement
FL :	Foyer Logement
FO :	Foyer Occupationnel

G

GCS :	Groupement de Coopération Sanitaire
GCSMS :	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GPEC :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

H

HAD :	Hospitalisation À Domicile
HAS :	Haute Autorité de Santé

I

IME :	Institut Médico-Éducatif
IMPro :	Institut Médico-Professionnel
IRP :	Instance Représentative du Personnel
IRTS :	Institut Régional du Travail Social
ITIS :	Initiation au Travail et Insertion Sociale

M

MAS :	Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MISPE :	Mise en Situation Professionnelle en ESAT
MOT :	Milieu Ordinaire de Travail

O

OETH :	Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
--------	---

P

PAG :	Plan d'Accompagnement Global
PCPE :	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PHV :	Personne Handicapée Vieillissante
PTA :	Plateforme Territoriale d'Appui
PPI :	Plan Pluriannuel d'Investissement

Q

QVT :	Qualité de Vie au Travail
-------	---------------------------

R

RAE :	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RQTH :	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSE :	Responsabilité Sociétale des Entreprises

Glossaire

S	
SAD :	Service d'Accompagnement à Domicile
SAVS :	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDSI :	Schéma Directeur du Système d'Information
SERAFIN-PH :	Services et Établissements - Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD :	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SOJ :	Section Occupationnelle de Jour
STP :	Section à Temps Partiel

T	
TSA :	Troubles du Spectre de l'Autisme
TH :	Travailleur Handicapé

U	
UE :	Unité d'Enseignement
UEE :	Unité d'Enseignement Externalisée
UEM :	Unité d'Enseignement Maternelle
ULIS :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UNAPEI :	Union Nationale des Associations de Parents et amis de personnes handicapées mentales

V	
VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience